



**LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE**  
**LE MOULOUDIA ET LE CHABAB EN APPEL**

P.12



**3<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL "SIDI M'HAMED-BENAOUDA" DU FILM-DOCUMENTAIRE**  
**17 PAYS, DONT LE SULTANAT D'OMAN EN INVITÉ D'HONNEUR, Y PARTICIPENT**

P.15

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024 // N°962 // PRIX 20 DA

ELLES ONT BRILLÉ AUX JEUX AFRICAINS À ABUJA, NIGERIA.

**LES ÉLITES SPORTIVES MILITAIRES REÇUES PAR LE CHÉF DE L'ÉTAT**

P.3



IL EXERCE UNE RÉPRESSION FÉROCE CONTRE DES PRISONNIERS SAHRAOUI.

**LE MAKHZEN MONTRE SON VISAGE LE PLUS HIDEUX**

P.4



LES DEUX PAYS SOUTIENNENT LES CAUSES JUSTES ET LÉGITIMES

**ATTAF SALUE LES « LIENS SOLIDES » ENTRE L'ALGÉRIE ET LA NAMIBIE**

P.16



RETARD DE LIVRAISON DE VÉHICULES

**GEELY EL DJAZAÏR RASSURE SES CLIENTS**

P.7



IL PRONONCERA DEMAIN UN DISCOURS DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

## LE PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN CYRIL RAMAPHOSA ATTENDU AUJOURD'HUI À ALGER

*Cyril Ramaphosa, le Président de l'Afrique du Sud, prononcera demain un discours mémorable devant les parlementaires et sénateurs algériens. À cet effet, comme l'annonce un communiqué du Conseil de la nation, le Président de la République a fait appel aux élus des deux chambres du Parlement pour être présents à ce discours. Le président sud-africain est attendu aujourd'hui à Alger, accompagné d'une délégation de haut niveau.*

Lire en page 3



DÉFENDANT UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES

## L'ALGÉRIE EN PREMIÈRE LIGNE

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi Robert Floyd, secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'Interdiction complète des essais nucléaires (OTICE). Robert Floyd a établi un lien direct entre la position de l'Algérie et son passé colonial. Il a rappelé que les terres algériennes avaient été le théâtre de 17 essais nucléaires réalisés par la France entre 1960 et 1966, laissant des séquelles profondes sur l'environnement et les populations. « Il est clair que l'engagement de Monsieur le Président émane de ce que l'Algérie a subi dans son histoire », a-t-il souligné.*

P.3



# Vers la fin du calvaire pour les investisseurs ?

Longtemps considéré comme un véritable serpent de mer, l'important dossier du foncier industriel, un élément névralgique dans la décision d'investissement de tout entrepreneur, est en train d'être progressivement maîtrisé, sinon bien pris en charge par les pouvoirs publics à travers la nouvelle mission de l'agence algérienne de promotion des investissements (AAPI).

**Merouane Korso**

C'est, en tout cas, les orientations données par le président Abdelmadjid Tebboune à l'issue de la rencontre qu'il a eue lundi avec les opérateurs et le premier responsable de l'AAPI. Lors de cette rencontre, M. Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier de l'Agence pour répondre aux nombreuses demandes des investisseurs, selon les déclarations du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache qui a précisé que durant cette réunion ont été abordés et discutés "les mécanismes sur lesquels le Gouvernement s'attellera pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI en vue de répondre à la demande croissante des investisseurs pour bénéficier d'assiettes foncières leur permettant de concrétiser leurs investissements". "Le président de la République a donné des instructions fermes pour prendre en charge cette question et assurer un nombre suffisant de ces assiettes jusqu'à la concrétisation effective de 20.000 projets à moyen terme, c'est-à-dire durant le deuxième mandat présidentiel", a-t-il ajouté. Le président de la République a égale-

ment instruit de "consacrer le principe du guichet unique pour que l'investisseur puisse y trouver tous les services et obtenir toutes les autorisations", d'autant plus que cette mesure "constitue une solution contre la bureaucratie afin d'améliorer le climat d'investissement". De son côté, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a relevé l'importance de la réunion présidée par le président de la République sur le foncier industriel, expliquant que cette rencontre "était extrêmement fructueuse" et a permis d'évoquer les questions économiques en général et la question de la stimulation de l'investissement et de la consécration du guichet unique en vue d'assurer un accompagnement de qualité pour les investisseurs, en particulier. M. Moula a ajouté que le président de la République avait instruit d'augmenter la cadence des projets d'investissement à travers l'amélioration de la prise en charge des opérateurs économiques. Selon le responsable du CREA, il y a eu l'enregistrement de 10 500 projets au niveau de l'AAPI dont plusieurs sont en cours de concrétisation. Selon lui, l'objectif est de porter ce chiffre à 20.000 projets comme cela a été ordonné par le prési-



dent de la République, "en vue d'augmenter la valeur des exportations et réduire les importations, ajoutant que cet objectif "est à portée de main".

M. K.

## POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET D'UTILITÉ

### Le Gouvernement délimite les périmètres

Dénrée rare s'il en est dans certaines wilayas qui enregistrent une forte tension autant en termes de satisfaction de la demande de foncier industriel que de dépôts de dossiers d'investissements auprès de l'AAPI, l'octroi de terrains pour des projets industriels est dorénavant réglementé par le décret exécutif n° 23-486 du 15 Jomada Ethania 1445 correspondant au 28 décembre 2023 publié au Journal Officiel N.85 et fixant la consistance du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement susceptible de concession. L'article 2 de ce décret stipule que " (...) le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement comprend, les terrains relevant du domaine privé de l'Etat disponibles situés à l'intérieur des zones d'expansion et sites touristiques, périmètre des villes nouvelles, des zones industrielles, zones d'activités, parcs technologiques, les autres terrains aménagés ainsi que les actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes et les actifs excédentaires relevant des entreprises publiques économiques." L'article 3 du même décret exécutif clarifie un peu mieux la problématique : " (...) l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, à travers ses guichets uniques, est tenue de mettre en œuvre une banque de données constituée, pour chaque wilaya, à partir de l'inventaire cité à l'article 11 ci-dessous, transmis par les services des domaines et des informations communiquées par les collectivités locales et les établissements et organismes publics chargés du foncier économique." L'article 11 en question stipule que " l'inventaire des terrains aménagés relevant du domaine privé de l'Etat disponibles sus-

ceptibles de recevoir des projets d'investissement est établi" par l'agence nationale du foncier industrielle concernant les terrains situés au niveau des zones industrielles, des zones d'activités et des parcs technologiques ; l'agence nationale du foncier touristique concernant les terrains situés au niveau des zones d'expansion et sites touristiques ; l'agence nationale du foncier urbain concernant les terrains situés à l'intérieur du périmètre des villes nouvelles et les autres terrains". Le gouvernement, on le voit, a donc délimité les périmètres d'intervention des différents acteurs spécialisés dans les investissements autant industriels que touristiques ou d'aménagement et de constructions en zones urbaines. Cerise sur le

gâteau, l'AAPI a un droit de préemption sur certains types de terrains susceptibles d'être intégrés dans le foncier industriel. L'article 17 du même décret exécutif dispose ainsi que "l'Agence algérienne de promotion de l'investissement peut exercer au nom de l'Etat, conformément à la législation en vigueur, le droit de préemption sur les biens immobiliers cédés par le bénéficiaire du foncier économique, ainsi que sur tout autre bien immobilier appartenant à une personne physique ou morale de droit privé et susceptibles de recevoir un projet d'investissement, situés à l'intérieur des périmètres et zones aménagés." D'autre part, la demande et l'octroi de biens dits foncier industriel au bénéfice des investis-

seurs nationaux ou étrangers, peut dorénavant se faire sur la plateforme numérique de l'AAPI. La prise en charge par les pouvoirs publics de l'épineuse question du foncier industriel est de nature à relancer les investissements créateurs de richesses, d'emplois et de diversification autant de l'outil économique que de la production industrielle. L'accès au foncier industriel tout autant que touristique est dorénavant légiféré via des textes dynamiques qui encouragent les investissements autant des nationaux, des entités nationales morales que des investisseurs étrangers dans le cadre de la loi sur les investissements qu'encadre l'AAPI.

M.K.

## SURFACES IRRIGUÉES D'ICI 2028

### Un plan à 3 millions d'hectares

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, mardi dernier dans la wilaya d'El-Meniaa, qu'un plan triennal avait été élaboré en vue d'atteindre 3 millions d'hectares de surfaces irriguées d'ici 2028. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El-Meniaa, M. Cherfa a expliqué que "l'extension des surfaces irriguées, notamment au Sud du pays, est désormais un impératif en vue d'atteindre les objectifs fixés dans le secteur agricole", précisant qu'un "travail est en cours pour augmenter les capacités de production, à travers l'extension de ces surfaces ayant atteint 1,1 million d'hectares (250.000 hectares par an), en application de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Ce

plan triennal est entré en vigueur au cours de la saison agricole actuelle pour atteindre les objectifs fixés pour réaliser l'autosuffisance et contribuer à porter le produit brut intérieur (PIB) à 400 mds USD, a ajouté le ministre, notant que le secteur agricole a réalisé, au titre de la dernière saison, une production s'élevant à 15% du PIB. "Les installations de stockage dont les travaux de réalisation ont été récemment lancés à travers le territoire national, témoignent, en effet, de la volonté de l'Etat de développer le secteur, notamment en matière de production des céréales et des semences. Ces projets renforceront les capacités de stockage, particulièrement dans les wilayas du Sud, qui ont enregistré une production importante dans les cultures stratégiques", a-t-il fait savoir. Lors de sa visite, M. Cherfa a inspecté le projet

de réalisation de deux (2) centres de proximité de stockage des céréales dans la commune d'El-Meniaa, où il a souligné la nécessité de respecter toutes les normes en vigueur pour la réalisation de ces centres, et de les réceptionner avant le début de la campagne de récolte au titre de la saison agricole en cours. Le ministre a également pris connaissance des résultats encourageants de la culture du tournesol dans une exploitation pilote appartenant à un investisseur privé, s'étendant sur une superficie de 50 hectares, où il a souligné la nécessité d'élargir les surfaces dédiées à cette filière, lors de la prochaine saison, dans le cadre de promotion du produit national issu de l'agriculture de transformation, tels que les cultures oléagineuses et sucrières, et les légumineuses.

APS

IL PRONONCERA DEMAIN UN DISCOURS DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT.

# Le président sud-africain Cyril Ramaphosa attendu aujourd'hui à Alger

*Le discours de Ramaphosa arrive ainsi à un moment clé de flottement dans la diplomatie mondiale et de remise en cause des principes qui sous-tendent les droits humains et la justice internationale. Quand on assiste à un génocide en règle à Gaza sans que la communauté internationale n'intervienne pour y mettre fin, quand assiste à des trocs obscurs sur le dos du Sahara Occidental au mépris du droit international, quand on entend des responsables d'un «pays des droits de l'homme» parler d'immunité dans le cas des mandats d'arrêt lancés par la Cour pénale internationale à l'encontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et de l'ancien ministre israélien de la Défense Yoav Gallant...on peut dire, sans risque de se tromper, que la diplomatie internationale va à vau l'eau.*

**Boualem B.**

Cyril Ramaphosa, le Président de l'Afrique du Sud, prononcera ce vendredi 6 décembre 2024 un discours mémorable devant les parlementaires et sénateurs algériens. À cet effet, comme l'annonce un communiqué du Conseil de la nation, le Président de la République a fait appel aux élus des deux chambres du Parlement pour être présents à ce discours. Le président sud-africain sera à Alger ce jeudi, accompagné d'une délégation de haut niveau dirigée par Ronald Lamola, le ministre des Relations internationales et de la Coopération, qui est arrivé à Alger le 1er décembre

pour participer à la 11e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, organisé à Oran. L'Algérie et l'Afrique du Sud partagent une même vision sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux, formant ainsi un duo puissant au sein de l'Union africaine. Les deux pays ont des positions tranchées sur les dossiers palestinien et sahraoui, qu'ils considèrent comme des questions de décolonisation. Le discours de Ramaphosa arrive ainsi à un moment clé de flottement dans la diplomatie mondiale et de remise en cause des principes qui sous-tendent les droits humains et la justice internationale. Quand on assiste à un génocide



en règle à Gaza sans que la communauté internationale n'intervienne pour y mettre fin, quand on assiste à des trocs obscurs sur le dos du Sahara occidental au mépris du droit international, quand on entend des responsables d'un «pays des droits de l'homme» parler d'immunité dans le cas des mandats d'arrêt lancés par la Cour pénale internationale à l'encontre du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et de l'ancien ministre israélien Yoav Gallant... On peut dire sans risque de se tromper que la diplomatie internationale va à vau l'eau. ! Et à cet égard, il faut rendre grâce à des pays comme l'Afrique du Sud qui ne cessent d'agir pour faire triompher la justice internationale

et faire entendre la voix des opprimés. C'est l'Afrique du Sud qui a pris l'initiative de déposer une plainte auprès de la CPI contre l'entité sioniste pour des accusations de génocide et de crimes de guerre à Gaza. Aujourd'hui, qu'elle assume officiellement depuis le 1 décembre dernier l'important rôle de la présidence du G20, l'Afrique du Sud va certainement agir davantage en faveur des causes justes et des attentes des pays du Sud global. La venue de Ramaphosa en Algérie en cette période charnière où les fauteurs et les profiteurs de guerre redoublent de férocité va permettre aux deux pays amis, outre d'accroître leur coopération accrue dans le domaine commercial, l'investissement et

les initiatives politiques régionales, de pointer également du doigt les dysfonctionnements des institutions et de la diplomatie internationales. Le calendrier de la visite sera riche et utile autant pour les deux pays que pour l'ensemble de l'Afrique et des opprimés. En plus de ses discussions avec le Président Tebboune, Ramaphosa aura également agité quelques hauts responsables algériens. À noter enfin, que cette visite coïncide avec la tenue de la Commission supérieure mixte algéro-sud-africaine à Alger du 4 au 6 décembre et du Forum d'affaires Algérie-Afrique du Sud, le 5 décembre à l'hôtel Sheraton d'Alger.

**B. B.**

## DÉFENDANT UN MONDE SANS ARMES NUCLÉAIRES

### L'Algérie en première ligne

**Aïda Mouni**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce mardi à Alger, Robert Floyd, secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), accompagné de sa délégation. Cette rencontre a été marquée par un dialogue constructif autour du Traité et du rôle central de l'Algérie dans la lutte pour un monde sans armes nucléaires. Au sortir de l'audience, Robert Floyd a déclaré à la presse : «J'ai eu l'immense honneur de rencontrer monsieur le président de la république avec lequel j'ai évoqué le traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le partenariat avec l'Algérie». Le responsable onusien a salué la position ferme et résolue d'Abdelmadjid

Tebboune, qui a renouvelé le soutien sans équivoque de l'Algérie à la cause d'un monde dépourvu d'essais et d'armes nucléaires. «Monsieur le Président a réaffirmé l'engagement fort de l'Algérie en faveur d'un monde sans essais nucléaires et exempt d'armes nucléaires», a-t-il ajouté, soulignant qu'il trouvait ces déclarations particulièrement «encourageantes».

#### UN PASSÉ COLONIAL MARQUÉ PAR 17 ESSAIS NUCLÉAIRES

Robert Floyd a établi un lien direct entre la position de l'Algérie et son passé colonial. Il a rappelé que les terres algériennes avaient été le théâtre de 17 essais nucléaires réalisés par la France entre 1960 et 1966, laissant des séquelles profondes sur l'environnement et les popula-

tions. «Il est clair que l'engagement de Monsieur le Président émane de ce que l'Algérie a subi dans son histoire», a-t-il souligné. Ce rappel historique a résonné avec l'expérience personnelle de Floyd, lui-même Australien, un pays qui a été frappé par 12 essais nucléaires réalisés par le Royaume-Uni dans les années 1950 et 1960. «En tant qu'Australien, je comprends cette réalité», a-t-il affirmé, établissant ainsi un parallèle entre les tragédies vécues par les deux nations. Au-delà du passé, les discussions ont porté sur l'avenir. Floyd a affirmé que les deux parties avaient convenu de «continuer d'œuvrer pour un monde meilleur pour les générations futures, sans essais ni armes nucléaires». Cette déclaration traduit une volonté commune d'aller au-delà des dis-

cours pour agir concrètement en faveur de la sécurité internationale. L'audience s'est déroulée en présence de figures clés du gouvernement algérien, dont Ahmed Attaf, ministre d'État chargé des affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des affaires africaines, Mohamed Arkab, ministre d'État chargé de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, et Abdallah Moundji, secrétaire général de la Présidence de la république. À travers cette rencontre, l'Algérie réaffirme sa volonté de «transformer les douleurs de son passé en un engagement actif pour l'avenir». Sur la scène internationale, elle se positionne comme un acteur clé dans la promotion de la paix et de la sécurité, prônant un monde sans essais nucléaires, une vision partagée avec l'OTICE.

**A. M.**

## ELLES ONT BRILLÉ AUX JEUX AFRICAINS À ABUJA, NIGERIA.

### Les élites sportives militaires reçues par le chef de l'État

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a distingué les élites sportives nationales militaires ayant participé aux Jeux africains militaires à Abuja (Nigeria), et ce, lors d'une cérémonie qu'il a présidée hier au Palais du Peuple (Alger). La cérémonie a débuté par l'exécution de l'hymne national, suivie d'une allocution prononcée par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha. Dans son allocution, le général

d'Armée Saïd Chanegriha a précisé que les résultats «exceptionnels et sans précédent» obtenus par les élites sportives militaires avaient «permis à notre pays de décrocher la deuxième place au classement général après le pays organisateur», soulignant que «l'Armée nationale populaire considère le sport comme une partie intégrante de la préparation au combat de ses membres et de son programme de formation».

«Nous avons veillé, au sein de l'ANP, conformément aux orientations du président de la Répu-

blique, à mettre à disposition toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires au développement du sport militaire, d'où les résultats honorables obtenus dans ce domaine aux niveaux continental et international», a-t-il soutenu. Et d'ajouter que les efforts déployés «tendent à former une armée professionnelle attachée aux valeurs et aux constantes nationales puisées dans le riche héritage de notre glorieuse Révolution et de notre illustre histoire». La cérémonie de distinction s'est tenue en présence des hauts res-

ponsables de l'État, de membres du Gouvernement et de cadres supérieurs de l'État. À son arrivée au Palais du Peuple, le président de la République a été accueilli par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha, le commandant de la Garde républicaine, le général d'Armée Ben Ali Ben Ali, ainsi que les commandants des forces de l'Armée nationale populaire et le commandant de la 1ère région militaire. Le Président de la

République avait félicité ces élites sportives suite à la deuxième place qu'elles ont décrochée au niveau africain avec 96 médailles, dont 53 en or.

«Un résultat qui reflète le haut niveau et le professionnalisme de notre élite militaire, ainsi que le niveau de la formation dont bénéficient tous les membres de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dans les différentes armes», avait écrit le président de la République dans son message de félicitations.

IL EXERCE UNE RÉPRESSION FÉROCE CONTRE DES PRISONNIERS SAHRAOUI.

# Le Makhzen montre son visage le plus hideux.

**Le Makhzen, dont les camouflets se succèdent, exerce une répression brutale dans les zones occupées, violant constamment les droits de l'homme, attendant aux libertés, procédant à des arrestations arbitraires et se livrant à la torture en toute impunité. La Ligue de protection des prisonniers sahraouis a affirmé dans son rapport annuel 2023 que les violations graves des droits de l'homme se poursuivent au Sahara occidental, avec une intensification de la répression et des arrestations arbitraires exercées par les autorités d'occupation marocaines à l'encontre des Sahraouis qui luttent pour la liberté et la justice.**

Dans ce rapport annuel, repris par plusieurs médias, la Ligue a noté que les autorités marocaines continuent de nier le droit des citoyens et des militants sahraouis à un procès équitable, en les soumettant à des poursuites judiciaires illégales basées sur des procès-verbaux falsifiés et signés sous la contrainte et la torture, en violation totale des garanties prévues par les lois procédurales. La Ligue a précisé que les événements et faits rapportés dans ce document ne peuvent être dissociés de la situation juridique et politique du territoire du Sahara occidental.

Toutes les violations enregistrées dans la région depuis 1975 sont essentiellement liées aux changements territoriaux opérés par le Maroc après l'occupation de la région et son refus de reconnaître le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

La Ligue a également enregistré plusieurs procès au cours de l'année 2023 concernant les prisonniers politiques sahraouis, dont le plus notable est celui du défenseur des droits de l'homme et

membre de la Ligue de protection des prisonniers sahraouis, Jamal Akreedich, qui a été libéré après près de six mois de détention et plusieurs reports d'audience. Son dossier a été examiné après que toutes les accusations portées contre lui aient été réfutées, et la défense a démontré l'absence de toute preuve dans les rapports judiciaires.

Concernant la santé et le droit aux soins, le rapport a souligné que l'occupation marocaine continue d'imposer des tortures systématiques aux prisonniers sahraouis tout en leur refusant les soins médicaux, les contacts avec leurs familles, ainsi que les droits les plus élémentaires garantis par les conventions internationales.

Parmi les exemples les plus frappants de cette répression brutale figure le sort des prisonniers du groupe Gdeim Izik, tels que Sidi Abdallah Ahmed Sidi Abah, Ibrahim Dedi Ismaili, Hussein Ibrahim, le président honoraire de la Ligue, Ahmed Bachir Ahmed Sebai, et Mohammed Ahmini Rouh Bani. Le rapport a ajouté que l'occupation marocaine continue de

réprimer toute voix sahraouie réclamant la liberté. En octobre 2023, le militant des droits de l'homme Brahim Dier a été arrêté à Laâyoune occupée après avoir participé à une manifestation pacifique réclamant le droit à l'autodétermination, et a été menacé de torture pendant les interrogatoires et détenu pendant de longues périodes sans procès équitable. Quant à l'étudiant sahraoui Mohamed Bachir, il a été arrêté en janvier 2023 en raison de ses publications sur les réseaux sociaux appelant au respect des droits du peuple sahraoui, rejoignant une longue liste de prisonniers politiques confrontés à une répression continue pour leur lutte pacifique.

La Ligue a précisé que ces violations ne se limitaient pas à la torture physique et psychologique, mais comprenaient également le refus aux Sahraouis d'exprimer leurs opinions. Elle a souligné que les forces d'occupation marocaines réagissent avec une violence excessive à tout mouvement populaire ou manifestation pacifique.

Les journalistes qui ont tenté de couvrir ces événements, tels que Mohamed Abdullah, ont été arrêtés et détenus dans des conditions dégradantes dans le but de faire taire toute voix opposée à l'occupation.

Dans un effort pour effacer l'identité sahraouie, selon le même rapport, l'occupation marocaine mène une politique claire de marginalisation de la culture sahraouie, interdisant l'enseignement de la langue hassanya dans les écoles sahraouies et empêchant l'organisation d'événements culturels célébrant l'héri-

tage sahraoui. De plus, des bibliothèques contenant des livres sur l'histoire du Sahara occidental ont été fermées, ce qui fait partie d'une politique d'effacement de la mémoire culturelle sahraouie. Alors que toutes les lois et législations garantissent aux victimes le droit de déposer une plainte et d'obtenir réparation, les autorités judiciaires marocaines ainsi que la Direction des prisons ignorent souvent les plaintes des prisonniers politiques sahraouis et de leurs familles. Elles exercent également des pressions sur les plaignants pour qu'ils retirent leurs plaintes et manipulent leurs déclarations lorsqu'ils sont entendus, ce qui constitue une violation continue du droit à la réparation.

En ce qui concerne l'ONU, le rapport a appelé à accorder à la Mission des Nations Unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (MINURSO) davantage de pouvoirs. Le rapport a affirmé que le prolongement de la mission de la MINURSO pour une année supplémentaire sans lui accorder ces pouvoirs représente une poursuite du mépris des souffrances du peuple sahraoui.

Dans ce contexte, la Ligue de protection des prisonniers sahraouis a précisé que la persistance de ces violations menace la sécurité et la stabilité de la région, appelant les organisations internationales à prendre des mesures efficaces pour faire pression sur les autorités marocaines afin de respecter les droits de l'homme et de protéger la liberté d'expression au Sahara occidental.

Avec APS

## MAROC

### Entre flibusterie politique et crise sociale grandissante

Aïda Mouni

Dans une récente enquête, Le Monde met en lumière des pratiques jugées « controversées » du chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, accentuant les inquiétudes sur l'emprise croissante de l'oligarchie sur la vie politique du pays. Ce constat s'appuie sur des nominations récentes et polémiques, réalisées dans le cadre d'un remaniement ministériel, qui illustrent la mainmise de puissances économiques sur l'État.

#### DES NOMINATIONS AU PARFUM D'OLIGARCHIE

Selon le journal, Aziz Akhannouch, également à la tête du puissant conglomérat AKWA Group, a procédé à la désignation de personnalités étroitement liées à son empire économique pour occuper des postes clés au sein du gouvernement et des institutions publiques. Parmi les cas les plus emblématiques figure la nomination de Mohamed Saâd Barada au ministère de l'Éducation. Barada, homme d'affaires ayant fait fortune dans l'industrie du chocolat et proche d'Akhannouch depuis les années 1980, est dépourvu de toute expérience en matière d'éducation ou de gestion publique. Cette désignation a suscité un tollé dans l'opinion publique, alimentant les accusations de clientélisme. Le parcours de Barada est marqué par son siège au conseil d'administration d'Africa Gaz, filiale d'AKWA Group, depuis 2019. Selon Le Monde, sa nomination symbolise l'influence croissante de l'ar-

gent sur les décisions de l'État. Cette tendance se retrouve également dans la désignation d'Amin Tahraoui, un ancien cadre d'AKWA Group, comme ministre de la Santé, ou encore de Wafa Jamali, ex-employée du même conglomérat, à la tête de l'agence de soutien social.

#### UNE INSTRUMENTALISATION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ?

L'agence de soutien social, dotée d'un budget de plus de 2 milliards d'euros pour soutenir les populations vulnérables, est désormais sous la direction de Jamali. Le Monde alerte sur le risque que cet organisme devienne un levier électoral à l'approche des prochaines législatives, exacerbant les critiques d'une opposition qui dénonce une dérive clientéliste et un détournement des principes de transparence et d'intégrité. Ces pratiques, selon le journal, rappellent les accusations de collusion entre élites politiques et économiques qui

avaient enflammé le pays en 2011, lors du Printemps arabe marocain. En pointant un « dévoiement institutionnel », Le Monde met en garde contre un affaiblissement des mécanismes d'indépendance au sein de l'exécutif, au profit des intérêts privés.

#### CRISE SOCIALE ET PROMESSES NON TENUES

Sur le plan socio-économique, les défis se multiplient. Le Monde souligne une inflation galopante, une augmentation notable du coût de la vie, un taux de chômage élevé et un endettement croissant des ménages. Ces facteurs contribuent à aggraver une crise sociale déjà préoccupante, au moment où le gouvernement Akhannouch semble incapable de répondre à ses engagements électoraux. Pour les analystes, ce cocktail explosif d'inégalités et de mécontentement populaire pourrait jouer un rôle déterminant lors des prochaines échéances

électorales. L'opposition s'organise autour de ce qu'elle qualifie d'« oligarchisation de la vie politique », tandis que le gouvernement peine à regagner la confiance d'une population de plus en plus exaspérée par les dérives de ses élites dirigeantes. L'accumulation de ces tensions laisse entrevoir un test crucial pour le gouvernement Akhannouch, confronté à une défiance croissante et à des défis sociaux majeurs. Dans ce climat d'inquiétude généralisée, l'interférence manifeste des intérêts économiques au sein de l'appareil d'État apparaît comme une entrave sérieuse au développement démocratique du Maroc. Alors que les regards se tournent vers les législatives à venir, la question demeure : le Maroc parviendra-t-il à restaurer la confiance dans ses institutions et à sortir de l'étau oligarchique qui semble, plus que jamais, dicter ses choix politiques ?

A. M.

### Gaza vit l'Apocalypse...

L'ONU a qualifié la situation à Gaza d'"épouvantable et apocalyptique", avertissant qu'exposer les Palestiniens aux conditions auxquelles ils sont confrontés dans le territoire pourrait s'apparenter aux « crimes internationaux les plus graves ». Ouvrant une conférence au Caire visant à accélérer l'aide humanitaire à la bande de Gaza, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté dans son discours, lu par son adjointe Amina Mohammed, la communauté internationale à « jeter les bases d'une paix durable à Gaza et dans tout le Moyen-Orient ». Selon le ministère palestinien de la Santé, plus de 44.000 personnes ont été tuées en près de 14 mois de guerre à Gaza. Guterres a souligné le bilan dévastateur du conflit et la nécessité urgente d'une action internationale. "La

malnutrition est endémique... La famine est imminente. Pendant ce temps, le système de santé s'est effondré, a-t-il constaté. Il a ajouté que Gaza compte désormais « le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde, avec beaucoup d'entre eux perdant des membres et subissant des opérations chirurgicales sans même d'anesthésie ». Le chef de l'ONU a également critiqué les restrictions sévères sur l'acheminement de l'aide, qualifiant les niveaux actuels de « largement insuffisants ». Selon le décompte de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), seuls 65 camions d'aide par jour ont pu entrer dans le territoire palestinien assiégé le mois dernier, contre une moyenne d'avant-guerre de 500.

## La Gandoura constantinoise inscrite au patrimoine de l'UNESCO



Le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a approuvé l'inscription du dossier de l'Algérie relatif au « tenue de fête des femmes du Grand Est

algérien entre autres la Gandoura constantinoise, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, lors de sa dix-neuvième session tenue au Paraguay. L'Algérie a réussi et a gagné le pari d'enregistrer ce dossier, après les

efforts du ministère de la Culture et des Arts dans la mise en œuvre de la stratégie nationale globale de protection et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, dont notre pays regorge et qui fait partie de la mémoire et patrimoine de toute l'humanité, et réalisée avec une compétence et une précision par des artisans algériens.

Cet acquis international s'ajoute à sept éléments du patrimoine culturel immatériel national classés sur la même liste. L'Algérie compte huit éléments du patrimoine culturel immatériel inscrit sur la liste de l'UNESCO qui représentent une partie intégrante du patrimoine culturel national, en plus de nombreux éléments patrimoniaux partagés avec les pays arabes et africains.

## L'euro et le dollar flambent sur le marché noir !



Les taux de change des devises par rapport au dinar algérien continuent de grimper sur le marché noir du Square Port-Saïd, malgré que le taux a quelque peu diminué récemment. Les prix de l'euro ont connu une hausse sur le marché parallèle et, selon les échos, le prix de 100 euros place de Port Saïd à Alger a atteint 25 800 dinars algériens à la vente et 25 700 dinars et 25 600 dinars à l'achat. Pendant ce temps, le dollar amé-

ricain a connu une hausse significative. Il a atteint 24.500 dinars algériens à la vente et 24.300 dinars algériens à l'achat. Quant au dollar canadien, il a également connu une hausse sur le marché parallèle à 17.100 dinars algériens à la vente, et 16 900 dinars à l'achat au niveau du marché parallèle. En revanche, la livre sterling s'est appréciée sur la place à 30.500 dinars algériens à la vente. Et 30 300 dinars algériens à l'achat.

CNESE

## Lancement d'une étude sur l'économie nationale à l'horizon 2062



Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a entamé l'élaboration d'une étude prospective à l'horizon 2062, visant à identifier les grands défis auxquels fait face l'économie nationale, ainsi que les mécanismes de croissance socio-économique, a indiqué, mardi, la présidente du CNESE, Rabéa Kharfi. Le CNESE œuvre à assurer un cadre de concertation nationale

autour des politiques de développement, à renforcer le dialogue permanent entre les partenaires économiques et sociaux et à évaluer les questions nationales à caractère économique, social et environnemental tout en proposant des recommandations au gouvernement, Le CNESE se veut également "une institution consultative privilégiée dans le processus décisionnel, reconnue pour sa capacité à produire des rapports et des études stratégiques d'une grande qualité et précision". Ces rapports, commandés directement par les pouvoirs publics ou réalisés à l'initiative du Conseil, sont transmis aux autorités publiques.

Dans ce cadre, le CNESE a réalisé, au cours de cette année, plusieurs études stratégiques portant sur des thèmes tels que la réforme des systèmes fiscal et bancaire, l'amélioration des services publics, la gouvernance et l'efficacité des entreprises publiques, ainsi qu'une étude sur les cours particuliers.

IATA

## La demande de fret aérien augmente de 9,8 % en octobre

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié des données pour les marchés mondiaux du fret aérien d'octobre 2024, montrant une forte croissance annuelle continue de la demande. La demande totale, mesurée en tonnes-kilomètres de fret (CTK\*), a augmenté de 9,8 % par rapport aux niveaux d'octobre 2023 (10,3 % pour les opérations internationales) pour un 15e mois consécutif de croissance. La capacité, mesurée en tonnes-kilomètres de fret disponibles (ACTK), a augmenté de 5,9 % par rapport à octobre 2023 (7,2 % pour les opérations internationales). Cette hausse est en grande partie due à une augmenta-



tion de 8,5 % de la capacité des routes internationales. La capacité des avions cargo dédiés a augmenté de 5,6 %, soit le septième mois consécutif de croissance, les volumes étant proches des niveaux records de 2021. Les transporteurs du Moyen-Orient ont enregistré une croissance de la demande de fret aérien de 4,5 % en octobre par rapport à l'an-

née précédente. La capacité a augmenté de 0,8 % par rapport à l'année précédente. En octobre, les compagnies aériennes africaines ont enregistré une croissance de la demande de fret aérien de 1,6 % en glissement annuel, soit la plus faible de toutes les régions. La capacité a augmenté de 7,7 % en glissement annuel.

## Le pétrole stable avant la réunion de l'Opep+

Les cours du pétrole sont restés stables mercredi avant la réunion de l'Opep+, prévue aujourd'hui jeudi, pour décider de la stratégie de production, conservant leurs gains de la veille provoqués par de nouvelles sanctions sur l'Iran. Vers 09H20 GMT (10H20 HEC), le prix du baril de BrentBrent Le Brent ou brut de mer du nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, côté sur l'InterContinentalExchange (ICE), place boursière spéciali-

sée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. de la mer du Nord, pour livraison en février, prend 0,24% à 73,80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI/WTI Le West Texas Intermediate (WTI), aussi appelé Texas Light Sweet, est une variation de pétrole brut faisant office de standard dans la fixation du cours du brut et comme matière première pour

les contrats à terme du pétrole auprès du Nymex (New York Mercantile Exchange), la bourse spécialisée dans l'énergie.), pour livraison en janvier, gagne 0,16%, à 70,05 dollars. Le marché estime également que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP+) "est sur le point de retarder de trois mois supplémentaires ses projets de rétablissement de la production", affirme Ipek Ozkardeska, analyste chez Swissquote.

La réintroduction progressive de 2,2 millions de barils quotidiens -à hauteur de 180.000 barils par jour ajoutée chaque mois pendant 12 mois- a déjà été reportée d'octobre à décembre, puis à janvier. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), "même si les coupes de production de l'OPEP+ étaient maintenues, l'offre mondiale dépasserait la demande de plus d'un million de barils par jour l'an prochain", a indiqué l'organisation dans son dernier rapport mensuel.

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

M. ZITOUNI À NEW DELHI :

## «Les investisseurs indiens bénéficieraient de facilitations»

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a mis en avant, à New Delhi, les facilitations dont pourraient bénéficier les sociétés indiennes souhaitant investir en Algérie, et ce, lors de ses entretiens avec le président de la Confédération de l'industrie indienne, Sanjiv Puri, en marge de sa participation au 29e Sommet du partenariat organisé dans la capitale indienne, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Inde, Ali Achoui, M. Zitouni a souligné l'importance de la coopération entre les deux pays dans les domaines prioritaires et de l'échange d'expertises pour renforcer les relations économiques au service de leurs intérêts communs, assurant que l'Algérie était disposée à accorder toutes les facilitations aux investisseurs indiens. De son côté, et après avoir remercié le ministre de la participation de l'Algérie à ce sommet international important, M. Sanjiv Puri a salué les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer ses relations économiques avec ses partenaires internationaux, précisant que la Confédération de l'industrie indienne était à la recherche d'opportunités d'investissement prometteuses, notamment dans les secteurs de l'industrie lourde, de l'agriculture et de la technologie, selon le communiqué. Par ailleurs, M. Zitouni a eu également une rencontre avec la Directrice générale de la Fédération indienne du commerce et de l'industrie, Mme Jyoti Vij, à sa demande. Les deux parties ont, à cette occasion, évoqué "les moyens de développer les partenariats économiques entre l'Algérie et l'Inde, après que les membres de la Fédération ayant accompagné la présidente indienne lors de sa visite en Algérie, en octobre dernier, ont pris connaissance des possibilités d'investissement qu'offre le pays", précise le communiqué.

Les deux responsables ont convenu d'intensifier les visites d'hommes d'affaires entre les deux pays et d'organiser également des événements économiques communs pour soutenir les investissements bilatéraux. M. Zitouni a affirmé que l'Algérie était disposée à accorder toutes les facilitations nécessaires pour faire aboutir ces démarches, mettant en avant les opportunités prometteuses offertes par le marché algérien. Il a également rappelé les réformes économiques engagées par l'Algérie pour encourager l'investissement et améliorer le climat des affaires. Pour sa part, Mme Jyoti Vij s'est félicitée de "l'évolution positive" des relations entre les deux pays, exprimant la volonté de la Fédération indienne du commerce et de l'industrie de renforcer sa coopération avec l'Algérie en vue d'établir des partenariats durables mutuellement bénéfiques. Il faut dire que l'Algérie met le cap vers le continent asiatique dans sa politique d'attirer les investissements étrangers, et ce, dans un contexte marqué par une faiblesse de demandes et de flux de capitaux européens vers notre pays. En plus de la Chine, nos dirigeants initient une opération de charme en direction de l'Inde, une des puissances économiques dans cette région et dans le monde. La visite de la présidente indienne dans notre pays en est justement le point de départ.

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT EN ITALIE

# Mme Meddahi évoque les opportunités d'investissement touristique en Algérie

*La ministre du Tourisme et des Métiers de l'artisanat, Houria Meddahi, a été reçue par le président de la région de Lombardie, M. Attilio Fontana, en marge de sa participation à la tête de la délégation algérienne, à la 28ème édition du Salon international de l'artisanat (Artigiano in fiera 2024) à Milan (Italie), indique un communiqué du ministère.*

Lors de cette rencontre, le responsable italien s'est félicité de "la participation de l'Algérie, pays ami de l'Italie, au Salon et s'est dit impressionné par le pavillon algérien qu'il a qualifié de spécial", relevant "l'affluence remarquable des visiteurs vers les stands algériens", ajoute le communiqué. Mme Meddahi a précisé de son côté, que "sa participation à cet événement s'accorde avec la haute volonté du président de la République de renforcer la coopération entre les deux pays amis, notamment, dans le domaine touristique", se félicitant de "la dynamique marquant les relations bilatérales, avec une évolution notable dans plusieurs domaines". La ministre a également en exergue "les efforts consentis par nos autorités pour la promotion du secteur, citant les opportuni-



tés d'investissement touristique offertes en Algérie, inscrites dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement et visant à créer un climat propice à encourager les investisseurs et porteurs de projets nationaux et étrangers et à réaliser le développement durable dans les différentes wilayas, notamment du Sud". Dans ce contexte, la ministre s'est félicitée "des investissements des entreprises italiennes en Algérie dans le domaine touristique", mettant en avant le tourisme saharien, le Sahara algérien étant une destination touristique par excellence, susceptible d'attirer des investissements", précise la même source. Il s'agit d'un secteur prometteur,

notamment à la lumière des grands projets de développement socio-économique réalisés par l'Algérie et au regard des potentialités naturelles, culturelles et architecturales importantes que recèle l'Algérie, y compris les vieux ksours, les sites classés patrimoine, comme l'Ahaggar et Tassili N'Ajjer".

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont évoqué "plusieurs axes de la coopération, notamment, le visa de régularisation et les moyens de bénéficier de l'expertise italienne dans le domaine de l'artisanat, la formation touristique, le partenariat dans des projets liés au secteur hôtelier et aux villages touristiques, ainsi que l'innovation

au service du marketing touristique". Par ailleurs, la ministre a réaffirmé "nos réalisations en termes de technologies de l'information et de la communication pour le développement du secteur touristique" qui représentent "un atout compétitif, permettant à l'économie algérienne de passer d'un système classique à un modèle fondé sur la connaissance où les start-up jouent le rôle de locomotive". De son côté, M. Fontana a exprimé "sa volonté d'établir une coopération fructueuse avec la partie algérienne, et ce, à travers des projets à étudier conjointement, notamment dans le domaine de la numérisation au service à ce secteur".

GISEMENT D'AMIZOUR

## L'Etat indemniserait les propriétaires de terrains expropriés

Le ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a rassuré les propriétaires expropriés de leur terre au bénéfice du gisement de plomb et zinc d'Amizour-Tala Hamza, en maturation depuis 2020, de bénéficier d'une indemnisation satisfaisante, juste et équitable.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, m'a instruit de telle sorte à ce que le projet ne rentre en fonction qu'une fois les indemnisations aient satisfait le dernier des expropriés", a-t-il assuré. "Nous sommes totalement tranquilles et nous n'avons aucun souci à revoir le niveau des indemnisations", a-t-il clamé devant les représentants de la société civile, rencontrés à Tala-Hamza, à 15 km au sud-ouest de Bejaia. Ils y ont été conviés expressément pour soumettre leurs doléances et réaffirmer leur totale adhésion quant à la concrétisation du projet qui, selon, le ministre "revêt une importance majeure, est porteur de grandes promesses" et est suivi de très

près.

Il a souligné que le projet, "au-delà de ses potentialités, est de nature à aider à mettre en place un pôle économique dédié aux industries de transformation utilisant à la base le zinc et le plomb".

Lui emboitant le pas, la directrice de la WMZ (Western mediterranean zinc), une joint-venture Algero-australienne, titulaire du permis d'exploitation, a expliqué longuement les qualités de ce gisement, qui figure parmi les 12 plus grands gisements au monde. Le gisement a une réserve exploitable de 24 millions de tonnes annuellement. Avec l'épuisement de plusieurs filons dans divers endroits de la planète, celui d'Amizour est en état de devenir un site pivot, d'autant qu'il va recourir dans son exploitation à une technologie innovatrice (chambre remblayées descendantes), et des techniques pointues non polluantes, a-t-elle dit.

Le gisement est attendu pour commencer à entrer en production dès 2026, coïncidant avec la fin des expropriations-

indemnisations et l'installation d'une usine de traitement des deux minerais.

Durant sa visite à Béjaïa, le ministre, accompagné de la Secrétaire d'état chargée des mines au ministère de l'Energie et des présidents directeurs généraux de Sonatrach et de la Sonarem, en a profité pour passer en revue le chantier qui accueille les travaux de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer. Implantée à Tighremt dans la commune balnéaire de Toudja à 38 km à l'ouest de Bejaia, le niveau d'avancement de la station dépasse 85% et les travaux vont bon train laissant augurer une possible réception dans quelques semaines. "C'est une fierté pour l'Algérie" a affirmé M. Arkab, indiquant que cela "traduit les efforts de l'Algérie nouvelle".

La station est modulée pour produire 300.000 mètres cubes d'eau potable quotidiennement et conçue pour alimenter en appoint plusieurs wilayas limitrophes à Bejaia, notamment Sétif, Bordj Bou-Arredj et Bouira.

RETARD DE LIVRAISON DE VÉHICULES

# Geely El Djazaïr rassure ses clients

**La société Geely El Djazaïr a annoncé hier une série de mesures pour remédier aux retards de livraison de véhicules liés au quota 2023.**

**Inès B.**

L'entreprise a confirmé, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, qu'elle travaille intensivement avec les autorités officielles et les ministères concernés pour débloquer la part restante, s'engageant à doubler d'efforts pour livrer les véhicules dans les plus brefs délais. L'entreprise a également proposé des options flexibles à ses clients, notamment la signature d'accords pour prolonger les délais de livraison ou récupérer les sommes versées, accompagnées d'un taux d'indemnisation de 10 %. Elle a invité ses clients à se rendre dans ses agences pour obtenir toutes les précisions et procédures nécessaires, soulignant son engagement de transparence et de continuer à travailler pour satisfaire ses clients. «Dans le cadre de notre engage-

ment en matière de transparence et de communication continue avec nos clients, nous poursuivons nos efforts pour garantir la livraison des voitures dans les plus brefs délais, malgré les circonstances de force majeure ayant entraîné le retard d'un certain nombre de commandes», indique Geely El Djazaïr. Selon le même communiqué, l'entreprise tient à rassurer ses clients sur le fait qu'elle déploie des efforts inlassables auprès des autorités officielles et des ministères compétents pour accélérer la mise en œuvre de l'importation du reste du quota automobile 2023. «Dès que les formalités administratives nécessaires aux procédures sont terminées, Geely Algérie redoublera d'efforts pour fournir tous types de véhicules et les livrer dans



les plus brefs délais, de manière à obtenir la satisfaction et la confiance de ses clients», précise la société avant de poursuivre : «Sur la base de l'article 20 du cahier des charges n° 22/383 du 17 novembre 2022, la société invite ses clients à se rapprocher de ses agences, soit pour signer un accord à l'amiable pour prolonger les délais de livraison, soit pour récupérer les sommes versées pour les clients qui préfèrent cela, avec un supplément de 10 %.» «Chez Geely Algérie, nous apprécions votre grande compréhension et votre confiance, et nous renouvelons notre engagement à continuer à travailler pour réaliser vos aspirations». Pour plus d'informations ou de démarches, nous vous invitons à visiter nos agences réparties dans les différents États du pays. «Le pays», conclut le com-

munié. Pour rappel, la société Geely El Djazaïr a publié, le 24 novembre, un communiqué pour clarifier les raisons des retards dans la livraison de ses véhicules à ses clients en Algérie. «En réponse aux demandes quotidiennes de nos clients, nous voudrions expliquer que le retard enregistré dans la livraison des véhicules Geely est dû aux procédures administratives en cours de traitement auprès des parties concernées», avait expliqué Geely El Djazaïr dans son communiqué. La société Geely avait promis d'œuvrer en continu et en coordination avec toutes les parties concernées pour accélérer la finalisation et la garantie de l'arrivée des voitures en Algérie dans les plus brefs délais possible, tout en rassurant que tous les modèles, y compris la START qui constitue le choix le moins cher sur le marché national avec 197 millions de centimes, figurent dans le quota d'importation de l'année 2023. Le 20 novembre 2024, l'entreprise avait annoncé avoir finalisé les procédures de dédouanement de 1 238 voitures stationnées au port de Djen Djen, dans la wilaya de Jijel. **I. B.**

INAPI

## Signature d'un accord avec l'Université d'Alger 2

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui vise à inciter les étudiants à créer des entreprises émergentes basés sur la technologie et l'innovation, un accord de coopération a été signé le 2 décembre 2024, entre le Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation de l'Université d'Alger 2 représenté par le Directeur de l'Université d'Alger 2, le Professeur Saïd Rahmani et l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), représenté par son Directeur, M. Abdelhafid Belmahdi. La rencontre a connu notamment la présence du directeur des Brevets, Youssef Meziane, du coordinateur national du réseau des centres d'appui technologique et d'innovation CATI, du directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat, et l'équipe dirigeante de l'uni-

versité et les étudiants porteurs des projets, selon un communiqué de l'INAPI. À cette occasion, le directeur de l'université, le professeur Rahmani, a considéré la signature de cet accord comme une étape stratégique visant à créer un nouvel espace qui renforce les capacités des étudiants et des chercheurs à développer leurs idées et projets, et assure la protection de leurs droits intellectuels et industriels. Il constitue également une parfaite adéquation avec les objectifs nationaux liés à la stimulation de l'entrepreneuriat et au soutien de l'esprit d'innovation de la jeunesse algérienne au sein de l'université, que sont : l'incubateur d'entreprises, le Centre pour le développement de l'entrepreneuriat, le Centre pour la connexion avec l'environnement économique et le Centre pour le soutien à la technologie et à l'innovation. Pour le directeur de l'uni-

versité, cet accord est considéré comme le point culminant d'efforts conjoints et continus pour améliorer l'innovation et la créativité, et une traduction efficace de la politique de l'État algérien visant à construire une économie de la connaissance forte et durable. De son côté, le directeur de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), M. Abdelhafid Belmehdi, a présenté l'institut en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial conformément au décret exécutif n° 98-69 du 21 février 1998, dont la mission est d'agir en qualité d'agent pour le développement de l'économie et des entreprises algériennes, en facilitant l'usage de la propriété industrielle qui constitue un élément essentiel de la stratégie de développement et d'économie basée sur l'innovation, et il répond également aux différentes ques-

tions soulevées par les professeurs et les étudiants à cet égard. De son côté, le responsable national de la coordination du réseau des centres de soutien à la technologie et à l'innovation (CATI) a expliqué les principaux objectifs du Centre de soutien à la technologie et à l'innovation, qui sont résumés dans l'accès à la base de données des brevets et des publications scientifiques, recherche de brevets, assistance à la gestion de la propriété industrielle et formation en matière de bases de données et de propriété intellectuelle pour faciliter l'exploitation des La rencontre s'est clôturée par la remise de certificats de formation en entrepreneuriat par le Centre de développement de l'entrepreneuriat aux étudiants participants, afin de passer à l'étape suivante, à savoir le financement et la création de mini-entreprises. **I. B.**

AAPI

## 27 projets européens enregistrés pour un montant de 2,5 milliards de dollars

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré 27 projets d'investisseurs européens pour une valeur de 2,5 milliards USD, a indiqué son directeur général Omar Rekkache qui a souligné que ce chiffre est appelé à augmenter à l'avenir, reflétant un regain de confiance dans le climat des affaires dans le pays. Selon l'APS, M. Rekkache s'exprimait en marge d'une rencontre organisée par l'AAPI et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, sous le thème «Investissement et diversification de l'économie : échanges sur les expériences de l'Europe centrale». L'événement a réuni des ambassadeurs de l'UE en Algérie, des représentants de plusieurs secteurs ministériels ainsi que des représentants d'organismes nationaux et des organisations patronales. Rekkache a précisé que parmi les 203 projets d'investissement étranger officiellement enregistrés au niveau du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers depuis la création de l'Agence (novembre 2022), 27 concernent des investisseurs issus des pays de l'UE dans plusieurs domaines tels que l'agriculture et l'économie circulaire. Ces projets, d'un montant estimé à environ 360 milliards de

DA, soit l'équivalent de 2,5 milliards USD, devraient générer 2.400 emplois». Le DG a prédit une augmentation de ce chiffre à l'avenir, compte tenu de l'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour l'Algérie. Il a attribué cette dynamique «au regain de la confiance dans le climat des affaires en Algérie, grâce aux réformes engagées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, convaincu que la diversification économique et la transition vers une économie forte et durable nécessitent un environnement d'investissement transparent, attractif et fondé sur la confiance et des partenariats solides». Évoquant ces réformes, M. Rekkache a rappelé la révision du cadre législatif avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement, qui consacre la sécurité juridique et offre des garanties et des protections aux investisseurs, tout en simplifiant les procédures. Cette loi prévoit également des avantages et des incitations bien étudiés en fonction d'objectifs clairs. Il a également souligné la consolidation de la gouvernance économique par la généralisation de la numérisation, l'amélioration des mécanismes de supervision et l'orientation vers une économie de la connaissance. Il s'agit également du développement des

infrastructures, y compris les zones industrielles et les installations logistiques, pour mieux accueillir les projets d'investissement, en sus des facilités de financement et de l'encouragement des investissements dans les secteurs à valeur ajoutée. À cette occasion, M. Rekkache a affirmé l'engagement de l'Agence à favoriser des partenariats stratégiques pour soutenir le développement durable. Il a estimé que l'échange d'expériences avec les pays d'Europe centrale ayant donné des modèles réussis de transformation économique permettra l'accroissement des flux d'investissements productifs et à des bénéfices réciproques, renforçant ainsi les capacités économiques du pays. Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Arezki Yahiaoui, a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre pour mettre en lumière les atouts de l'Algérie et les opportunités qu'elle offre aux investisseurs. Pour M. Yahiaoui, cette rencontre permet des échanges d'expériences, notamment sur la transformation économique des pays de l'UE tels que la République tchèque, la Hongrie et la Pologne, dont

les expériences ont été présentées. Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, M. Diego Mellado, a salué le partenariat algéro-européen, qualifié de «solide». Il a rappelé que l'Europe est aujourd'hui le premier client du gaz algérien et le principal investisseur en Algérie. Il a souligné que les investissements communs entre l'Algérie et l'Europe doivent «s'aligner sur la transition énergétique en cours au sein de l'UE», affirmant l'importance «de renforcer la confiance, la transparence et la crédibilité afin de garantir la réussite des projets futurs et d'établir un partenariat mutuellement bénéfique». À rappeler que la rencontre s'inscrit dans le cadre du projet de coopération lancé par la délégation de l'UE en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Ce projet vise à promouvoir les investissements européens directs en Algérie. La rencontre a permis la présentation de plusieurs exposés et interventions par des experts algériens et européens, mettant l'accent sur les mécanismes de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et l'UE dans les secteurs profitables aux deux parties.

DERBAL À BOUIRA

# Nécessité d'une feuille de route efficace pour approvisionner la population en eau potable

*Lors de cette réunion, il a notamment été question de l'état actuel du service, des défis rencontrés et des moyens d'améliorer l'alimentation en eau potable suivant les besoins de la population de la wilaya de Bouira. A cet égard, le ministre de l'Hydraulique a souligné "la nécessité d'accélérer la mise en place d'une feuille de route efficace pour prendre en charge les préoccupations de la population et améliorer la qualité du service fourni".*

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, a souligné, mardi à Alger, la nécessité de mettre en place une feuille de route "efficace" pour prendre en charge les préoccupations de la population de la wilaya de Bouira relatives à l'alimentation en eau potable et améliorer la qualité du service, indique un communiqué du ministère.

Le ministre intervenait lors



d'une séance de travail qu'il a présidée, en présence du wali de Bouira, Abdelkrim Lamouri, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Kamel Boucetta, et de différents acteurs et responsables des

services de l'eau aux niveaux central et local. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la coordination entre l'ensemble des parties concernées, dans le but de mettre en place une stratégie claire à même de trai-

ter les problématiques liées au service de l'alimentation en eau potable.

Lors de cette réunion, il a notamment été question de l'état actuel du service, des défis rencontrés et des moyens d'améliorer l'alimentation en eau potable suivant les besoins de la population de la wilaya de Bouira. A cet égard, le ministre a souligné "la nécessité d'accélérer la mise en place d'une feuille de route efficace pour prendre en charge les préoccupations de la population et améliorer la qualité du service fourni". Il a également appelé à la coordination entre toutes les parties concernées et à l'adoption de solutions innovantes pour répondre aux besoins des citoyens dans les plus brefs délais et assurer un service public de l'eau à la hauteur des aspirations de la population de la wilaya, conclut le communiqué.

SUD DU PAYS

## DIVERSES ACTIVITÉS ET REMISE D'ÉQUIPEMENTS AUX PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Diverses manifestations, dont des cérémonies de remise d'équipements et d'appareillages pour personnes aux besoins spécifiques, ont marqué, mardi dans les wilayas du Sud, la célébration de la journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques placée cette année sous le signe "Amplifier le leadership des personnes handicapées pour un avenir inclusif et durable". Dans la wilaya d'Ouargla, l'occasion a donné lieu à l'organisation à la maison de la culture Moufidi Zakaria d'une exposition sur les activités des enfants pensionnaires des établissements spécialisés et associations concernées par la prise en charge des handicapés, en plus de l'animation d'activités culturelles consistant en une opérette de solidarité avec le peuple palestinien, en présence des autorités locales et d'un public nombreux. A cette occasion, des fauteuils-roulants, des tricyles, ainsi que des appareils auditifs et des tablettes en braille, ont été remis aux personnes aux besoins spécifiques, en plus de l'organisation d'un voyage touristique vers la wilaya de Guelma à la satisfaction de 44 personnes âgées. Le directeur

de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Ahmed Sakhi, a indiqué que la DASS s'emploie à venir en aide aux personnes aux besoins spécifiques et leur prise en charge en vue d'assurer leur insertion sociale. Dans la wilaya de Touggourt, cette journée a été marquée par l'organisation, dans la commune de Tébesbest, d'une cérémonie de remise de 18 fauteuils-roulants à des handicapés de différents âges. Dans son intervention, le wali de Touggourt, Othmane Abdelaziz, a valorisé les efforts de l'Etat pour l'amélioration des conditions de vie de cette catégorie sociale et son accompagnement à l'insertion sociale. Outre un exposé sur les efforts fournis par les différentes structures et dispositifs pour une meilleure prise en charge de cette catégorie sociale, il a été procédé à l'organisation d'une exposition sur des articles d'artisanat et des travaux manuels, mettant en valeur les réalisations artistiques de certaines personnes aux besoins spécifiques.

Des manifestations culturelles, des spectacles et des tournois sportifs ont été animés par des enfants déficients mentaux pen-

sionnaires du centre psychopédagogique "Moudjahid Omar Bendjelloul". Dans la wilaya de Djanet, la journée a donné lieu à une cérémonie de remise, au centre psychopédagogique d'équipements et d'appareillages pour personnes handicapées, dont des tricyles, des fauteuils-roulants, des appareils auditifs numériques, ainsi que des équipements de couture au profit de femmes aux foyers. L'école des petits-sourds de la wilaya de Tamanrasset a abrité, pour sa part, une exposition ainsi que des activités culturelles animées par les pensionnaires des différentes structures relevant du secteur de l'action sociale et de la solidarité. L'occasion a été mise à profit dans la wilaya de Ghardaïa pour remettre un lot d'équipements aux personnes aux différentes infirmités, en sus de l'animation d'activités culturelles et récréatives, et l'organisation d'ateliers sur les réalisations de cette catégorie sociale. Des manifestations similaires ont été organisées à travers les autres wilayas du Sud, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques.

KHENCHELA

## Raccordement de 90 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 90 foyers des deux localités d'Ouled Bousseka et Ouled R'ghis, situées dans la commune de N'sigha (wilaya de Khenchela), ont été raccordés dimanche dernier au réseau de distribution de gaz naturel. Présidée par le wali de Khenchela, Salim Harizi, cette opération de raccordement s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la wilaya de Khenchela, selon les explications techniques données par le directeur local de distribution de l'électricité et du gaz,

Abdelkrim Bounoughaz. A Ouled Bousseka, 65 foyers ont été raccordés à la faveur de la réalisation dans un délai de 12 mois d'un réseau de 23 km de canalisation pour une enveloppe financière de 41 millions DA, a précisé le même cadre ajoutant que le raccordement des 25 autres foyers à Ouled R'ghis a nécessité un réseau de plus de 6 km installé pour un coût de 30 millions DA. Les oppositions de certains citoyens liées à la nature juridique des terres traversées par le réseau ont été à l'origine du retard mis dans l'exécution des deux projets dans les délais initialement

fixés, a précisé le même responsable. Le wali a exhorté les cadres locaux du secteur de l'énergie et de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à assurer un suivi quotidien des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, à sanctionner les entreprises retardataires et à résoudre les problèmes qui surviennent sur le terrain en coordination avec les présidents des assemblées populaires communales (APC) pour mener à terme ces projets qui contribuent à améliorer la qualité de vie des populations des localités reculées et montagneuses.

PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

## Plus 13 millions de litres prévus à Bejaia

Une production de pas moins de 13 millions de litres d'huile d'olive est attendue à la fin de la campagne oléicole en cours dans la wilaya de Bejaia. C'est ce qu'a indiqué la direction des services agricoles (DAS) dans un communiqué. Sur une superficie de 8723 ha, il a été collecté près 111.000 quintaux d'olives dont 480 quintaux d'olives de table et 110.456 d'olives à huile, a souligné la même source, ajoutant que la trituration d'une partie de cette production, soit 37.189 quintaux, a donné lieu à une jauge de 7.132 litres, représentant un rendement de

19,18 litres par quintal. Un résultat hautement apprécié, selon la DAS, rappelant que la saison dernière a affiché des résultats bien modestes, parfois ne dépassant pas les six (6) litres par quintal dans plusieurs vergers situés dans cette région orientale. De même, l'entrée en production des vergers de la Soummam, à l'ouest de Bejaia, considérés comme la cuve oléicole majeure de la wilaya, notamment les régions de Sidi-Aich, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt, laisse présager des cueillettes amples et des rendements qui le sont tout autant, a-t-on précisé. Alors que la

cueillette se poursuit et s'étendra jusqu'à janvier 2025, certains producteurs et transformateurs font cas d'ores et déjà de niveaux de productions assez élevés, ayant atteint de façon inattendue par endroit pas moins de 25 litres par quintal. La raison en est que, après avoir souffert des effets de la sécheresse durant plusieurs mois, les vergers se sont ragailardés grâce aux chutes de pluies du mois de septembre, arrivées à un moment opportun pour gorger l'olive d'eau et annihiler son apparence chétive, source d'un souci général pour les cultivateurs.



UN PHÉNOMÈNE MONDIAL QUI PREND DE L'AMPLEUR

# La contrefaçon touche également les médicaments

**Le trafic de médicaments contrefaits prend des proportions alarmantes. Les analystes estiment que le marché mondial pèse entre 200 et 432 milliards de dollars par an. Selon l'OMS, environ 10 % des médicaments en circulation dans le monde sont des faux, tuant directement ou indirectement 800 000 personnes par an.**

Les ventes de médicaments contrefaits sont en plein essor dans le monde et mettent des milliers de vies en danger. Aucun pays n'est à l'abri du problème, de l'Amérique du Nord ou l'Europe à l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine. Ce que l'on a considéré autrefois comme un problème dans les pays en développement ou à faible revenu concerne désormais tout le monde. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 10 % des médicaments en circulation dans le monde sont des faux, tuant directement ou indirectement 800 000 personnes par an. Les produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés sont par nature très difficiles à détecter. Pour les profanes, les médicaments contrefaits sont souvent impossibles à distinguer des originaux. Ils sont souvent conçus pour paraître identiques au produit authentique et peuvent ne pas provoquer de réactions indésirables évidentes, même si souvent, ils ne



traitent pas correctement la maladie ou l'affection à laquelle ils sont destinés. Il existe de nombreuses estimations sur la portée et l'ampleur du marché des produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés, mais peu de faits probants corroborent ces estimations. Le trafic de médicaments contrefaits est l'une des entreprises criminelles à la croissance la plus rapide au monde. Les analystes estiment que le marché mondial pèse entre 200 et 432 milliards de dollars par an, ce qui fait des

faux médicaments l'activité économique illégale générant le plus de revenus. En 2013, l'OMS a lancé un système mondial de surveillance et de suivi pour encourager les États Membres à notifier les incidents impliquant ces produits selon un modèle structuré et systématique, à contribuer à mettre au point une évaluation plus précise et validée de l'ampleur, de la portée et des nuisances dues à ce problème. Jusqu'à présent, plus de 920 produits médicaux ont été signalés, appartenant à toutes les principales classes thérapeutiques et concernant des médicaments princeps comme des médicaments génériques.

faux médicaments l'activité économique illégale générant le plus de revenus.

En 2013, l'OMS a lancé un système mondial de surveillance et de suivi pour encourager les États Membres à notifier les incidents impliquant ces produits selon un modèle structuré et systématique, à contribuer à mettre au point une évaluation plus précise et validée de l'ampleur, de la portée et des nuisances dues à ce problème.

Jusqu'à présent, plus de 920 produits médicaux ont été signalés, appartenant à toutes les principales classes thérapeutiques et concernant des médicaments princeps comme des médicaments génériques.

## CE QUE CONTIENNENT LES PRODUITS MÉDICAUX DE QUALITÉ INFÉRIEURE OU FALSIFIÉS

Les produits médicaux falsifiés peuvent ne renfermer aucun principe actif, un autre principe actif, ou le principe actif correct mais à un dosage erroné. On trouve également dans ces produits de l'amidon de maïs, de

pomme de terre ou de la craie. Certains produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés ont été de nature toxique, avec des concentrations mortelles d'un principe actif erroné ou d'autres produits chimiques toxiques. Ils sont souvent produits dans de très mauvaises conditions, sans aucune hygiène par du personnel non qualifié ; ils contiennent des impuretés inconnues et sont parfois contaminés par des bactéries.

Certains produits médicaux falsifiés sont visuellement presque identiques au produit authentique et sont très difficiles à détecter. On peut cependant en identifier beaucoup en examinant le conditionnement pour contrôler l'état et constater d'éventuelles erreurs d'orthographe ou de grammaire, vérifiant les dates de fabrication et de péremption et en s'assurant que les dates sur le conditionnement extérieur correspondent à celles figurant sur l'emballage intérieur, s'assurant que le médicament ait un aspect correct, qu'il ne soit pas décoloré, dégradé ou qu'il n'ait pas une odeur inhabituelle.

Les produits médicaux falsifiés sont fabriqués dans de nombreux pays et dans toutes les régions. Avec la disponibilité des presses à comprimés, des fours, des équipements spécialisés, des matières premières et du matériel de conditionnement, on peut monter facilement et rapidement des structures clandestines de fabrication. Les experts mettent en garde contre les médicaments vendus en ligne.

Une culture de l'autodiagnostic et de l'automédication a entraîné l'émergence de milliers de sites non réglementés fournissant un accès non surveillé aux produits médicaux de qualité inférieure ou falsifiés.

A.B.

## NÉCESSITÉ DE PROMOUVOIR LEURS DROITS ET LEUR INCLUSION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

### Plus d'un milliard de personnes dans le monde, souffre d'un handicap

Plus d'un milliard de personnes, soit environ 15 % de la population mondiale, vivent avec un handicap et 80 % vivent dans des pays en développement. Plus de 100 millions de personnes handicapées sont des enfants. Les personnes handicapées sont généralement en plus mauvaise santé, atteignent des niveaux d'éducation plus bas et présentent des taux plus élevés de pauvreté que les personnes non handicapées. Cette situation est due, dans une large mesure, au manque de services à leur disposition et aux nombreux obstacles qu'elles rencontrent dans leur vie de tous les jours. Ces obstacles sont divers et nombreux ; certains sont liés à l'environnement physique

de la personne, d'autres découlent de la législation ou de politiques en vigueur, d'autres encore viennent des habitudes et attitudes des communautés ainsi que des problèmes de discrimination. Les enfants handicapés sont presque quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence que les enfants non handicapés. Les adultes atteints d'un handicap sont une fois et demi plus susceptibles d'être victimes de violence que les personnes sans handicap. Les adultes ayant des problèmes de santé mentale sont près de quatre fois plus à risque de subir des violences que les autres. La stigmatisation, la discrimination, l'ignorance sur le handicap augmentent le risque, pour

les personnes handicapées, d'être victimes de violences. L'expérience prouve que lorsque les obstacles à l'inclusion des personnes handicapées sont éliminés et que ces personnes sont encouragées à participer pleinement à la vie sociale, la société toute entière en profite. Les obstacles auxquels doivent faire face les personnes handicapées sont, par conséquent, un préjudice à la société dans son ensemble et l'accessibilité est nécessaire pour atteindre progrès et développement pour tous. La Convention relative aux droits des personnes handicapées reconnaît l'existence de barrières qui constitue une composante essentielle de l'invalidité.

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA EN ALGÉRIE

### La prévention et la prise en charge soulignées

Une rencontre a été organisée, mardi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, lors de laquelle les participants ont mis en avant l'importance de la prévention de cette maladie ainsi que l'accès équitable aux services de santé sans discrimination ni stigmatisation. Dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la prévention au ministère, Djamel Fourar, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait savoir que cette rencontre s'inscrit sous le thème mondial «Suivons le chemin des droits» et le slogan national : «Ensemble pour un accès universel», pour mettre l'accent sur l'importance d'offrir à tous un accès équitable aux services de santé, sans discrimination ni stigmatisation», ainsi que «l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant contracté le VIH/SIDA tout en œuvrant à éradiquer ce problème de santé publique». L'objectif général de

cette journée mondiale «est de renforcer la réponse pour éliminer le SIDA d'ici 2030, en mettant l'accent sur des soins de santé équitables et de qualité», ajoute M. Saihi, précisant que cette journée constitue également «une opportunité de rappeler que l'Algérie a consacré le droit à la santé comme un droit fondamental dans sa Constitution, garantissant à tous les citoyens la protection de leur santé et la lutte contre les maladies épidémiques et endémiques».

A cette occasion, le ministre a salué «la qualité du partenariat entre l'Algérie et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), qui a permis au pays de réaliser des avancées significatives dans la lutte contre ce virus». Il a également loué «les efforts du Comité national de prévention et de lutte contre les IST/SIDA (CNPLS) pour la qualité du travail accompli». Le ministre a mis en avant «la volonté de l'Algérie de

redoubler d'efforts pour inverser la progression de cette pandémie mondiale et garantir un accès complet et gratuit à l'ensemble des services de santé, y compris le dépistage et le traitement». «Grâce à cette réponse nationale multisectorielle, notre pays a enregistré des progrès significatifs et figure parmi les pays où l'épidémie est peu active, avec un taux de prévalence estimé à 0,1%», a relevé le ministre, mettant en garde contre «certains facteurs de risque tels que les comportements à risque, le faible recours à la protection, l'usage de drogues injectables et la migration» qui nécessitent une vigilance accrue.

Dans le même contexte, il a souligné la nécessité «de renforcer la réponse au VIH, notamment parmi les catégories les plus vulnérables, et d'éliminer la transmission mère-enfant par le renforcement de la prévention, le diagnostic et la prise en charge appropriée, tout en

accompagnant les personnes vivant avec le virus avec le soutien de la société civile». Saihi a évoqué le Plan national stratégique (PNS) 2024-2028 «qui s'inscrit dans les engagements pris par l'Algérie», pour «optimiser la réponse nationale en tenant compte de la situation épidémiologique.

Ce Plan met l'accent sur les populations vulnérables et les plus exposées, avec pour objectif d'élargir l'accès aux services de prévention et de soins, dans un environnement exempt de discrimination et de stigmatisation».

Concernant la couverture sanitaire et la promotion des actions de prévention, le ministre a rappelé «la mise en œuvre de la deuxième version du Plan d'action malade (PAM2)» et salué «l'engagement de la société civile dans les actions de prévention de proximité ciblant les populations vulnérables et fortement exposées au risque de ce virus».

INONDATIONS EN THAÏLANDE

# Le bilan monte à 29 morts

**Les crues, qui ont commencé fin novembre, touchent actuellement plus de 155'000 ménages répartis dans les provinces de Songkhla, Pattani, Narathiwat, Nakhon Si Thammarat et Phattalung, ont annoncé les autorités. La montée des eaux a provoqué le déplacement de quelque 33'000 personnes, a ajouté mercredi la porte-parole du ministère de la Santé publique.**

Depuis le 22 novembre, les crues ont touché plus de 660'000 foyers dans dix régions s'étirant de Chumphon à la frontière malaisienne, le long du golfe de Thaïlande. Des inondations provoquées par de fortes pluies ont causé la mort de 29 personnes dans le sud de la Thaïlande, où de fortes pluies sont attendues jusqu'à jeudi, a indiqué mercredi l'agence nationale de gestion des catastrophes naturelles (DDPM). Un précédent bilan, paru mardi, faisait état de 25 décès. Les crues, qui ont commencé fin novembre, touchent actuellement plus de 155'000 ménages répartis dans les provinces de Songkhla, Pattani, Narathiwat, Nakhon Si Thammarat et Phattalung, ont annoncé les autorités. La montée des eaux a provoqué le

déplacement de quelque 33'000 personnes, a ajouté mercredi la porte-parole du ministère de la Santé publique. Des images diffusées par les médias locaux ont montré l'eau pénétrant à l'intérieur des maisons, dans des cours d'école et des champs d'hévéas, dont la culture est répandue dans le sud. Des bénévoles distribuent des vivres aux habitants touchés par les inondations dans la province de Narathiwat, au sud de la Thaïlande, le 30 novembre 2024. AFP Madaree TOHLALA Des opérations de drainage, à l'aide de gros tuyaux mobiles, sont en cours pour faire baisser le



niveau de l'eau à certains endroits. Suwas Bin-Uma, propriétaire d'un élevage de poulets dans la province de Songkhla, a déclaré à la TV publique ThaiPBS que les inondations avaient anéanti tout son cheptel de plus de 10.000 têtes. Le gouvernement coordonne des opérations de secours sur le terrain, et a promis de fournir 50 millions de bahts (1,4 M EUR)

d'aides pour chaque province affectée. Chaque famille touchée recevra également 9.000 bahts (250 euros), a assuré Bangkok. Des habitants touchés par les inondations se reposent dans un centre d'évacuation, dans la province de Narathiwat, dans le sud de la Thaïlande, le 30 novembre 2024 "Il y a une équipe de secouristes qui vient et distribue un repas une fois par jour", a décrit

Abdullah Abu, le chef d'un village de la province de Yala, à la chaîne de télévision Channel 7. Les inondations ont également touché la Malaisie voisine, où les autorités ont fait état mardi de la mort de cinq personnes en tout. Plus de 94.000 personnes attendent de pouvoir rentrer chez elles, après avoir fui face à la montée des eaux, selon un bilan officiel. Les épisodes de mousson se reproduisent tous les ans dans ces pays d'Asie du Sud-Est. Cependant, les scientifiques affirment que le réchauffement climatique augmente leur intensité et peut rendre les inondations destructrices plus fréquentes. Le typhon Yagi a provoqué de larges crues dans le Nord du royaume en septembre, ainsi qu'au Vietnam, en Birmanie, et au Laos, tuant des centaines de personnes. La Première ministre thaïlandaise Paetongtarn Shinawatra a visité récemment la province de Chiang Rai (nord), particulièrement touchée par les inondations, pour superviser les efforts de reconstruction. En 2011, des inondations géantes avaient affecté des millions de ménages en Thaïlande, et provoqué des pertes estimées à plus de 46 milliards de dollars, selon la Banque mondiale.

NAMIBIE

## Netumbo Nandi-Ndaitwah élue présidente dès le premier tour

La Namibie a écrit l'histoire mardi en élisant la première femme président du pays, Netumbo Nandi-Ndaitwah, âgée de 72 ans et candidate du parti au pouvoir, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO). Cette annonce marque une étape importante dans les élections présidentielles et législatives de 2024 en Namibie. La présidente de la Commission électorale de Namibie (ECN), Elsie Nghikembua, a déclaré ce résultat historique mardi soir, marquant le point culminant d'une période électorale débutée le 27 novembre. Toutefois, en raison des perturbations enregistrées le premier jour du scrutin, le processus a été prolongé dans certaines zones du 29 au 30 novembre pour s'assurer que tous les électeurs inscrits aient la possibilité de participer. Les citoyens ont participé en grand nombre à ce scrutin très attendu, et l'ECN a révélé que près de 1,45 million d'électeurs s'étaient inscrits sur les listes, et que le nombre de bulletins de vote déposés s'était élevé à 1.099.582 pour l'élection présidentielle et 1.092.685 pour les élections à l'Assemblée nationale. Mme Nandi-Ndaitwah, qui devient la cinquième personne à assumer la fonction de président de ce pays d'Afrique du Sud-Ouest depuis son indépendance en 1990, a remporté le scrutin avec 57,31% des voix, devançant

Panduleni Itula, candidat des Patriotes indépendants pour le changement et second dans les résultats avec 25,50% des suffrages. Dans son discours à l'annonce des résultats, Mme Nandi-Ndaitwah s'est dite heureuse de pouvoir "guider la nation dans notre programme de développement et de renforcement de nos institutions". "Je souhaite également remercier ceux qui ont montré leur amour de leur pays en assurant que la paix et la stabilité continuent de croître, en particulier dans le processus de ces élections", a-t-elle ajouté. "En acceptant ces résultats, je tiens à dire à nouveau au nom du parti SWAPO que la nation namibienne a voté pour la paix et la stabilité, vous avez voté pour l'unité et la diversité, la mise à profit des ressources naturelles

et l'autonomisation de la jeunesse pour un développement durable. Et cela vous le ferez par la transformation économique", a-t-elle dit. Par ailleurs, les élections législatives doivent nommer 104 députés à l'Assemblée nationale, conformément à la constitution du pays. Dans ces élections, menées en parallèle de la présidentielle, le parti SWAPO a remporté 51 sièges, tandis que les Patriotes indépendants pour le changement de Panduleni Itula ont remporté 20 sièges. Le SWAPO est le parti au pouvoir en Namibie depuis que ce pays a accédé à l'indépendance en 1990. Lors des élections de 2019, feu le président Hage Geingob a mené le SWAPO à la victoire en remportant plus de 56% des votes à l'Assemblée nationale.

NOUVEL INCIDENT EN FINLANDE

## Double rupture d'un câble de télécommunication, Stockholm soupçonne un acte de "sabotage"

La Finlande enquête sur la double rupture d'un câble terrestre de télécommunications avec la Suède, Stockholm soupçonnant un acte de "sabotage", ont indiqué mardi la ministre finlandaise des Transports et communications et le ministre suédois de la Défense civile.

L'entreprise de télécommunications GlobalConnect fait état sur son site internet d'une double rupture de câble optique terrestre en Finlande lundi, dont l'un a déjà été réparé.

"Les autorités enquêtent sur cette affaire en collaboration avec l'entreprise", a dit

sur X la ministre finlandaise des Transports et communications, Lulu Ranne. "Nous prenons la situation au sérieux". De son côté, "le gouvernement (suédois) a pris note de ces informations. Nous prenons cela au sérieux", a déclaré le ministre suédois, Carl-Oskar Bohlin. "La police finlandaise enquête sur ce qui s'est passé et, compte tenu des circonstances, un sabotage est soupçonné", a-t-il ajouté.

Cette rupture intervient environ deux semaines après la rupture de deux câbles de télécoms en mer Baltique, l'un reliant l'île suédoise de Gotland à la Lituanie, et l'autre la Finlande à l'Allemagne.

Dans cette enquête, les soupçons se dirigent vers un navire chinois, le Yi Peng 3, qui selon des sites de suivi du trafic maritime est passé au-dessus des câbles au moment où ils ont été sectionnés. Stockholm souhaite que ce vraquier rejoigne ses eaux territoriales afin de contribuer à l'enquête.

AGGRAVATION DES DÉPLACEMENTS FORCÉS EN 2025

## L'agence des Nations unies pour les réfugiés alerte

Les déplacements forcés ont atteint des "niveaux sans précédent", avec environ 123 millions de personnes déplacées dans le monde, selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), citée par Mediapart.

Le chef du HCR, Filippo Grandi, a déclaré que "Nous vivons dans un monde ravagé par des conflits violents, dont on ne voit pas le bout, qui brisent des vies et poussent les gens à fuir désespérément en quête de sécurité".

Pour juguler les crises qui s'intensifient

dans le monde, le HCR cherche à obtenir 10,25 milliards de dollars l'année prochaine. Pour l'heure, une conférence des donateurs à Genève a permis de récolter mardi 1,14 milliard de dollars de promesses gouvernementales, tandis que les engagements du secteur privé portent le total des promesses à 1,5 milliard de dollars.

"Les promesses faites sont autant d'engagements à sauver des vies, rendre leur dignité et donner de l'espoir à des millions de personnes", a souligné Filippo Grandi. Le HCR estime que plus de 139

millions de personnes déplacées de force pourraient avoir besoin de sa protection et assistance l'année prochaine, en raison de "l'aggravation des conflits, l'intensification des catastrophes naturelles et (des) crises en cours".

L'agence onusienne explique que "Les solutions durables restent toutefois inaccessibles pour beaucoup. Les réfugiés le sont en moyenne pendant 20 ans avant de retrouver leur foyer et la plupart des déplacés internes pendant plus d'une décennie".

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

## Le Mouloudia et le Chabab en appel

**Le Mouloudia d'Alger et le Chabab de Belouizdad seront en appel, ce samedi, pour la deuxième journée de la Ligue des champions d'Afrique dans leurs groupes respectifs.**

Marouane A.

Les deux formations qui ont connu des fortunes diverses lors de la première journée se doivent de l'emporter pour garder, intactes leurs chances de passer à la fin de la phase des poules, en tentant de prendre un maximum de points, même si la tâche ne sera pas facile face à de gros adversaires dans cette compétition très relevée. Ainsi, le «Doyen» qui était revenu avec un résultat nul de son déplacement chez le TP Mazembé, souhaite enchaîner en réussissant un sans faute samedi au stade du 5 juillet et en prenant le dessus sur les Tanzaniens de Young Africans. La mission ne sera pas de repos face à une bonne équipe qui a l'habitude de jouer les premiers rôles en LDC et qui se déplacera à Alger pour brouiller les cartes. Les Vert et Rouge qui restent sur un décevant nul en championnat face à l'ESS, alors qu'ils avaient l'opportunité de l'emporter, feront quand même tout ce qui est de leur possible pour réussir à battre cette formation. Le fait de jouer à huis clos, en raison de la suspension infligée par la CAF après les incidents du match face aux Tunisiens de Monastir, sera, néanmoins, un très grand handicap, quand on connaît le grand impact qu'ont les «Chnaoua» sur l'équipe.

Le plus important pour le «Doyen» est de ne rien lâcher et se donner à fond pour engranger d'autres points et rester en tête de ce groupe. Le coach, Beaumelle qui est décrié après les résultats quelque peu décevants en championnat est, en tout cas, au pied du mur et se doit de réagir.

#### LES BELOUZDADIS POUR LE RÉVEIL EN AFRIQUE

Après avoir réussi à revenir en force en championnat, avec trois victoires consécutives, le Chabab de Belouizdad, se doit maintenant de réagir en Ligue des champions où il avait mal démarré. Battu en ouverture de cette compétition par les Sud-africains d'Orlando Pirates, les gars de Laâkiba devront réagir ce samedi face aux Ivoiriens du Stade Abidjan. La mission ne sera pas de tout repos face à une bonne équipe qui de surcroît joue à domicile et fera tout pour faire plaisir à ses fans. De son côté, le CRB sait qu'il n'aura pas d'autres choix que de revenir avec un résultat probant s'il souhaite rester dans la course pour une qualification au prochain tour. Les Rouge et Blanc se sont bien ressaisis en championnat et cela doit être aussi le cas en Afrique. Le Chabab comptera sur son buteur Mahyous qui s'est bien repris ainsi que sur son attaquant, le Sud-africain, Mayo qui a réussi une bonne prestation en championnat face à l'ASO Chlef. Le coach Amrani a sa petite idée sur le Stade Abidjan après avoir visionné des vidéos et devrait donc voir un plan idéal pour revenir avec les trois points, ou à défaut le point du nul qui serait bon à prendre. **M. A.**

#### MILAN AC

### Bennacer devrait revenir

L'international algérien Ismaël Bennacer est sur le point de franchir une étape cruciale dans sa réhabilitation, et son retour sur les terrains italiens et à l'entraînement avec l'AC Milan ne devrait plus tarder ! Après plusieurs semaines passées au célèbre centre médical Aspetar au Qatar, le milieu de terrain de l'AC Milan a partagé une story sur son compte Instagram officiel, remerciant l'établissement pour ses soins. Ce message, au-delà de sa gratitude, annonce aussi son départ imminent du Qatar et son retour en Italie. Bennacer, éloigné des terrains depuis sa blessure contractée lors du stage de l'équipe nationale du mois de septembre, entamera bientôt sa phase de réathlétisation au centre d'en-

traînement de Milanello. Une étape finale qui vise à parfaire sa condition physique avant un retour progressif à la compétition. Une nouvelle qui réjouit les supporters des Rossoneri, impatients de retrouver leur maestro au milieu de terrain. Zlatan Ibrahimović, ancienne légende milanaise, avait récemment donné un indice sur la date de reprise de Bennacer. Le Suédois avait déclaré que le milieu algérien devrait reprendre les entraînements dès la première semaine de décembre. Cette prévision semble se confirmer, ce qui pourrait permettre à Bennacer d'être opérationnel plus tôt que les prévisions initiales qui misaient sur un retour mi-décembre.

#### COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025 (1/32ÈMES DE FINALE)

### Les matchs des représentants algériens en compétitions africaines avancés

Les matchs des quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs, comptant pour les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024-2025, ont été avancés aux 31 décembre et 1er janvier 2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans une circulaire adressée aux présidents de Ligues et aux clubs. Les 1/32es de finale de "Dame Coupe" se joueront les 2, 3, et 4 janvier 2025, et coïncident avec la quatrième journée de la phase de poules de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine. En Ligue des champions, l'Algérie est représentée par le MC Alger et le CR Belouizdad, alors que l'USM Alger et le CS Constantine, sont en lice en Coupe de la Confédération (3, 4, 5 janvier 2025). Les 1/16es de

finale, sont programmés quant à eux, les 10 et 11 janvier 2025. Les matchs des quarts de finale et des demi-finales de la Coupe d'Algérie se joueront dans un grand stade neutre, avec l'utilisation de la technologie de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), souligne l'instance fédérale.

Le tirage au sort des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie aura lieu jeudi 12 décembre à partir de 17h30 au cercle de l'Armée de Beni Messous (Alger). Ce tour verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour région disputé le week-end dernier, et marqué par l'élimination de 13 formations du championnat de Ligue 2 amateur.



#### RIYAD MAHREZ

### «Je ne suis pas Messi !»

Après le match nul 2-2 concédé hier à domicile en Champions League d'Asie, Riyad Mahrez a répondu à la presse qu'il ne pouvait pas faire la différence tout seul.

Le club iranien d'Esteghlal a tenu en échec Al Ahl à Djeddah sur le score de 2-2 et Riyad Mahrez a été plutôt bon, trouvant la barre transversale en début de match puis a vu le gardien s'interposer devant lui en seconde. Malgré le fait qu'Al Ahli reste premier et invaincu dans la compétition, la presse saoudienne s'est de nouveau montrée critique envers lui en tant que leader technique

de l'équipe lui reprochant de ne pas être le même qu'à Manchester City. Le capitaine des verts a répondu : « On ne peut pas comparer City est ici, il faut que tout le monde joue bien. Je suis un joueur d'équipe, je ne suis pas Messi, je ne peux pas prendre la balle et partir tout seul. Si l'équipe joue bien, je joue bien. On n'a pas si bien joué aujourd'hui ». Interrogé sur le fait de ne pas avoir tiré les deux penalties, il dira, « J'ai laissé Toney parce que c'est un buteur, il tire bien les penalties. Parfois je peux tirer, il n'y a pas de compétition entre nous ».

#### OLYMPIQUE AKBOU

### Zeghdoud nouvel entraîneur

L'ex-coach de l'US Biskra Mounir Zeghdoud, est devenu le nouvel entraîneur de l'Olympique Akbou, en remplacement du Tunisien Moez Bouakaz, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, mardi dans un communiqué. "L'ancien international algérien Mounir Zeghdoud, reconnu pour son élégance sur le terrain en tant que défenseur central, vient de s'engager avec l'Olympique Akbou comme entraîneur principal. L'enfant de Constantine, qui compte 31 sélections avec l'équipe nationale, apportera son expérience et son expertise pour guider le club vers de nouveaux horizons", a indiqué le nouveau promu sur les réseaux sociaux. Bouakaz a annoncé sa démission samedi

dernier, à l'issue de la défaite concédée en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), lors de la 11e journée du championnat. Les coéquipiers du buteur maison Ali Haroune restent sur une série noire d'une seule victoire, quatre défaites, et deux nuls, lors des sept derniers matchs. Zeghdoud (54 ans) a débuté la saison sur le banc de l'US Biskra, avant de trouver un accord avec la direction du club pour une séparation à l'amiable. Il a été remplacé par Si Tahar Chérif El-Ouezzani. "Zeghdoud rejoint le club de la vallée de la Soummam où il trouvera tous les moyens nécessaires pour accomplir sa tâche dans les meilleures conditions possibles", conclut le communiqué.

#### LIGUE 2 AMATEUR

### Les clubs endettés appelés à apurer leur situation

La Ligue nationale de football amateur (LNFA), a appelé 30 sur 32 clubs composant la Ligue 2, à apurer leurs dettes avant le 31 décembre courant, au risque d'être sanctionnés, dans un communiqué publié, mardi sur son site officiel. "En conformité avec les circulaires de la Fédération algérienne (FAF) de septembre et novembre 2024, la LNFA publie la liste de tous les clubs endettés. Elle rappelle que le 31 décembre 2024 est la date limite pour l'apurement de toutes ces dettes. Passé ce délai, la Ligue procèdera à la défalcation d'un point aux seniors des clubs", indique l'instance dirigeante du deuxième palier du football national. Sur

un ensemble de 32 clubs, seuls le MSP Batna (groupe Centre-Est) et l'ASM Oran (groupe Centre-Ouest), échappent à cette mise en garde. L'état des créances établi par la LNFA sur les clubs de la Ligue 2 concernant les amendes antérieures au 30 novembre 2024 prononcées par la commission de discipline, ainsi que celles consignées dans le protocole signé la saison dernière par les clubs avec la FAF, souligne la même source. A titre d'exemple, le GC Mascara est le club le plus endetté en matière d'amendes avec 1.530.000 dinars, suivi par la JS Bordj Menaïel (980.000 dinars) et le RC Kouba (960.000 dinars).

COUPE D'ALLEMAGNE

# Leverkusen élimine le Bayern

En supériorité numérique pendant plus de 70 minutes, après l'exclusion de Manuel Neuer, le Bayer Leverkusen a mis du temps pour prendre la mesure du Bayern Munich (1-0) mardi soir à l'Allianz Arena et se qualifier pour les quarts de la Coupe d'Allemagne.

Pour les Munichois, il s'agit de la cinquième saison consécutive sans atteindre le dernier carré de la Coupe d'Allemagne, après des éliminations en 16e de finale en 2020/21 (contre le Borussia Mönchengladbach), en 2021/22 (contre Kiel) et en 2023/24 (contre Sarrebruck), en quarts de finale en 2022/23 (contre Fribourg) et donc en 8e de finale en 2024/25 (contre Leverkusen). Le dernier sacre remonte à 2020. Une grosse ambiance, des occasions de part et d'autre, un carton rouge tôt dans la rencontre et du suspense: ce choc des huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne a tenu toutes ses promesses entre Leverkusen, auteur du doublé coupe/championnat, et le Rekordmeister munichois (33 fois champion, 20 fois vainqueur de la Coupe). La délivrance pour les hommes de Xabi Alonso est venue à la 69e minute d'un but de l'international nigérian Nathan Tella à la réception d'un long centre au second poteau de l'Espagnol Alejandro

Grimaldo. A ce moment de la rencontre, Leverkusen évoluait déjà depuis plus de 50 minutes en supériorité numérique, après l'exclusion dès la 17e minute de Manuel Neuer. Parti à l'abordage en dehors de sa surface de réparation, le gardien de but et capitaine du Bayern a violemment percuté avec son épaule et son bassin droits l'international néerlandais Jeremie Frimpong, qui avait faussé compagnie à Konrad Laimer et Dayot Upamecano.

## PREMIER ROUGE POUR NEUER EN 866 MATCHES

L'arbitre de la rencontre Harm Osmers n'a pas hésité une seule seconde et a immédiatement et très logiquement sorti le carton rouge. A 38 ans, c'est la première fois que Manuel Neuer a vu rouge directement pour son 866e match officiel (23 cartons jaunes, aucun rouge). "Ça a déjà été décisif pour la rencontre. Ça nous fait mal. Je l'ai vu prendre de la vitesse avec son appel dans la profondeur. Je savais que c'était Frimpong et



que c'est un joueur rapide. Je dois accepter la décision", a expliqué le capitaine munichois en zone mixte. Neuer ne sera pas suspendu en championnat, mais pour le prochain match de Coupe en 32es de finale la saison prochaine, s'il prolonge son contrat avec le Bayern au-delà du 30 juin 2025. L'Israélien

Daniel Peretz a pris la place de Neuer dans les buts munichois et, a part une occasion pour Frimpong bien repoussée du pied, il n'a pas eu grand-chose à faire. Car les Munichois se sont créés les meilleures occasions, à l'image d'une tentative de la tête de Leon Goretzka, pas loin de tromper Matej Kovar, titularisé

à la place du Finlandais Lukas Hradecky, en fin de première période. Distancé en Bundesliga (sept points de retard sur Munich), pénalisé par un début de saison en deça des standards de son exceptionnelle saison 2023/24, le Bayer Leverkusen retrouve des couleurs avec un quatrième succès consécutif.

PARIS SG

## Al-Khelaïfi ne veut pas de Salah

Un démenti catégorique. Après de Sky Sport, mardi 3 décembre, Nasser Al-Khelaïfi a commenté les informations de presse qui évoquent des discussions entre le Paris Saint-Germain et Mohamed Salah. "Ce n'est pas vrai", dément le président qatari du PSG. "C'est un joueur fantastique et extraordinaire, mais nous n'avons jamais pensé à lui, pour être honnête. Nous savons que tous les clubs aimeraient l'avoir, mais cette rumeur à notre sujet est tout simplement fautive", ajoute-t-il. L'ailier égyptien de 32 ans, qui rayonne avec Liverpool (13 buts, 11 passes décisives), est en fin de contrat. Si sa situation n'évolue pas, il sera libre

de s'engager pour un autre club à partir du 1er janvier en vue de la saison prochaine. "Nous sommes presque en décembre et je n'ai pas encore reçu d'offres pour rester au club. Je suis probablement plus proche d'un départ que de rester", a récemment déclaré Mohamed Salah. "Je vais profiter de chaque seconde ici et si nous gagnons simplement le championnat, nous verrons ce qui se passera", a-t-il aussi lâché dernièrement. Par ailleurs, Nasser Al-Khelaïfi a aussi été interrogé sur les plans du PSG pour le mercato d'hiver. "Si une opportunité se présente, nous l'explorerons bien sûr", répond-il.

REAL MADRID

## Ancelotti heureux de récupérer Tchouameni

Enfin une bonne nouvelle du côté de l'infirmier madrilène. Miné par les blessures depuis le début de saison, le Real Madrid va enfin pouvoir compter sur un revenant: Aurélien Tchouameni. "Il a bien récupéré et est prêt à jouer dès la première minute", a annoncé Carlo Ancelotti ce mardi en conférence de presse, à la veille de la rencontre face à Bilbao (4e). Face aux frères Williams, le milieu de terrain français pourrait récupérer sa place de titulaire, même si son entraîneur a préféré laisser planer le doute: "Demain, nous verrons où je le mets." Sur une bonne série de trois victoires consécutives en championnat, les joueurs de la Maison Blanche veulent continuer de mettre la pression sur les leaders barcelonais, qui gardent un point d'avance. Un très léger retard, surtout que les coéquipiers de Kylian Mbappé ont disputé un match en moins,

celui contre Valence, en raison des fortes intempéries qui ont touché l'Andalousie début novembre. Ensuite questionné sur l'utilisation de l'ancien monégasque, Ancelotti a botté en touche. "Aurélien (Tchouameni) a montré son utilité au niveau défensif, en tant que défenseur central ou n°6. C'est un joueur très important pour nous, car il nous donne aussi de la hauteur sur coups de pied arrêtés, un aspect important du jeu dans lequel nous avons souffert", s'est-il simplement contenté de dire, dans des propos rapportés par le média local AS. Avant sa blessure survenue le 5 novembre dernier, lors de la défaite en Ligue des champions contre l'AC Milan (3-1), l'international tricolore évoluait majoritairement au milieu de terrain. Mais les blessures successives ont changé la donne.

MANCHESTER CITY

## Guardiola justifie la mauvaise passe du club

Ça doit cogiter fort dans le cerveau de Pep Guardiola. Alors que Manchester City traverse une crise de résultats, illustrée par une défaite contre Liverpool (2-0), dimanche, dans le choc de Premier League, l'entraîneur catalan a estimé que les contre-performances étaient notamment dues aux nombreuses blessures qui touchent l'effectif des Skyblues. «Avec toute l'équipe [disponible] cette saison, nous serions proches du niveau que nous avons atteint les dernières saisons», a répondu le technicien espagnol, interrogé sur les pépains physiques ayant touché son effectif. La grave blessure du milieu défensif Rodri, Ballon d'or 2024, a particulièrement affaibli les «Citizen». D'autres joueurs ont fait des passages plus ou moins longs à l'infirmier, comme

Kyle Walker, Ruben Dias, John Stones, Mateo Kovacic, Jack Grealish et Kevin De Bruyne. Avant de recevoir Nottingham Forest, mercredi, Manchester City reste sur quatre défaites consécutives en championnat et sept matchs au total sans victoire. Erling Haaland et ses coéquipiers n'ont pas marqué le moindre but lors des deux dernières, contre Tottenham (0-4) et Liverpool (2-0). Guardiola a toutefois tenu à positiver, mardi en conférence de presse: «Nous ne sommes pas très loin de la deuxième place [Chelsea à deux points de plus], a-t-il dit. C'est toujours la façon dont vous jouez, la régularité que vous avez dans les deux surfaces, qui vous donnent des pensées positives sur ce qui va se passer dans le futur. L'équipe a été magnifique à Liverpool.»

MONDIAL DES CLUBS 2025

## Le tirage au sort, prévu pour aujourd'hui, à Miami

Le tirage au sort de la Coupe du monde des clubs, organisée du 15 juin au 14 juillet 2025 aux Etats-Unis, aura lieu jeudi à Miami, a indiqué la FIFA, mardi. Le Paris SG, seul club français de cette compétition à 32 équipes, côtoie dans le chapeau 1 ("pot" dans le jargon Fifa) des formations huppées comme le Real Madrid, le Bayern Munich, ou encore Manchester City. Il ne pourra donc pas être placé dans le même groupe de premier tour que ces grosses cylindrées, lors du tirage au sort jeudi à 19h00 algériennes à Miami. Le chapeau 1 inclut aussi trois prestigieux clubs brésiliens (Flamengo, Palmeiras, Fluminense) et un argentin (River Plate). En revanche, le chapeau 2, qui comprend uniquement des clubs européens, est tout aussi corsé et promet au moins un adversaire redoutable à Paris lors de la phase de poules: Chelsea, Borussia Dortmund, Inter Milan, Porto,

Atlético Madrid, Benfica Lisbonne, Juventus Turin... Seul Salzbourg fait figure de Petit Poucet dans ce "pot". Les chapeaux 3 et 4 font la part belle aux équipes américaines, asiatiques, du Golfe Persique ou encore du Maghreb. Ce "pot" 3 comprend aussi le vainqueur récent de la Copa Libertadores, Botafogo, club brésilien détenu par John Texor, le président de Lyon. Si le placement des différentes confédérations continentales dans les quatre chapeaux était fixé à l'avance, le placement des équipes dépend de leur classement à l'intérieur de leur confédération. Ce classement est basé sur leurs performances en coupes continentales sur les dernières saisons. Lors du tirage, les clubs de même nationalité ou même confédération ne pourront être placés dans le même groupe, à l'exception de l'UEFA: quatre des groupes comprendront deux équipes européennes.

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4			■					
5					■			■
6		■						
7				■				
8						■		
9			■				■	
10								■
11		■						
12					■			

### VERTICALEMENT

- A. Flânent dans les rues.
- B. Message pour un PC. Joindre l'un à l'autre.
- C. Mémoire d'un ordinateur. Produits translucides. Épuisé.
- D. Devant le hoc, pas devant le hic. Certains ont du mal à le passer. Groupe qui endoctrine.
- E. Corrigea le devoir. Partisan d'une idée.
- F. Caractère double. Victoire, pont ou place.
- G. Machines volantes. C'est un dur.
- H. Flaire quelque chose. Pratique de bon fidèle. Sa place est devant un verbe pronominal.

### HORIZONTALEMENT

- 1. Cages de verre.
- 2. Apaisée.
- 3. Dommage. Il arrose Albi.
- 4. A saisi l'astuce. Il est rond comme une bille.
- 5. Prénom slave. Très actuel.
- 6. En mettre plein la vue.
- 7. Il passe à Mulhouse. Lancé, il faut le relever.
- 8. Qui est sans aspérités. Lettres pour le patron.
- 9. Pan de tapisserie. Inflorescence.
- 10. Émettre un bruit incongru.
- 11. Écritures simplifiées.
- 12. Bien descendue. Coup sans retour.

# LES MOTS FLÉCHÉS

DIC-TATEURS BRIMADE	ÉTAT AFRICAINE BLANC D'ESPAGNE	ÉNONCÉ POUR ÊTRE PRIS EN NOTES ÉTIRE	ASSOCIÉ ENLÈVES	UNE FAÇON DE PLONGER (EN) BAR ANGLAIS MÉDECIN DES GORGES	ÉBAHI ARTICLE INDEFINI
QUI A ÉTÉ CHOISI	COURT À FOND	AXES OPPOSÉS	DIPLOME POST-BAC	APPEL QUI SE VEUT DISCRET	ELLE EST ASSORTIE AU DRAP
ELLE FAIT PARTIE DU GROUPE TF1	FABRIQUONS DE TOUTES PIÈCES	CONTENT DE LUI ÉCRITURE DE SE-CRETAIRE	DEVENUS SANS ÉCLAT HOUSSE DE LIT	AGRES-SION DE LA VIE ÉCRITE	FLEUVE D'ITALIE CHIFFRE DEUX
DE BON STANDING	CUBE DE JEU	EFFRAYÉ MUSIQUE DES ANNÉES 1960	QUI AGIT	BOURRIQUET	ELLES VOLENT DANS TOUS LES SENS
MESSAGE PUBLI-CITAIRE			DEVANT CE QUI EST À LUI OU À ELLE		



# SUDOKU

		6		8		1		
	4	1				9	3	
				4				
4								5
9		3		7		2		8
			2		9			
		7	8	3	5	6		
	1							2
	8			9				5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

ACHETER	AILE	ALFA	ARCON	DEFIANT	DEVINETTE	EPONGE	EPURER	ESCROC
LECTRICE	MASCULIN	MESON	MISSIVE	MITIGE	NAVIRE	NICOTINE	PAPE	PETRIFIER
RADE	REACTIF	RECIDIVE	RETORSION	REVETU	RIVAGE	ROUSSI	STEPPE	
N	E	P	U	R	E	R	E	N
I	C	A	E	P	E	P	O	T
L	I	R	P	T	O	C	T	U
U	R	E	E	N	R	E	I	S
C	T	H	G	A	N	I	R	D
S	C	E	A	I	C	O	F	I
A	E	I	V	F	T	T	S	I
M	L	E	I	E	L	I	I	E
E	D	A	R	D	R	A	M	F

3E FESTIVAL INTERNATIONAL «SIDI M'HAMED-BENAOUDA» DU FILM-DOCUMENTAIRE

# 17 pays, dont le Sultanat d'Oman en invité d'honneur, y participent

Des conférences et des rencontres seront au programme du 3e Festival international «Sidi M'Hamed-Benaouda» du Film-documentaire (RIFDOC) qui rendra hommage au cinéaste, producteur et animateur Djamel Eddine Hazourli.

Le 3e Festival international «Sidi M'Hamed-Benaouda» du Film-documentaire (RIFDOC), dédié au film documentaire, se déroulera du 11 au 14 décembre dans la ville de Relizane, avec la participation de 17 pays, dont le Sultanat d'Oman en invité d'honneur, ont annoncé, mardi à Alger les organisateurs. S'exprimant lors d'un point de presse, le Commissaire du «RIFDOC Sidi M'Hamed-Benaouda», Abdelkader Ouadah a, d'abord, rappelé que cette «manifestation cinématographique dédiée au documentaire» est organisée par l'association «Ez'Zeitouna», dont il est également président.

Accompagné M. Ouadah dans la présentation de cet événement, le directeur artistique de ce festival, Abderraouf Ben Ahmed a indiqué que «cette 3e édition était entièrement dédiée à la Palestine», relevant au passage que les pays participant étaient issus «d'Afrique, d'Europe et d'Asie, à l'instar de l'Italie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, le Pakistan, le Portugal, la Russie et le Qatar». Lors de cet événement cinématographique, le concours concernera les sections des longs et courts métrages

documentaires, prévoyant dans la rubrique «Cinérama», d'autres films dans les mêmes catégories programmés hors compétition. Des films dans les sections longs et courts métrages documentaires seront soumis à l'appréciation d'un jury, présidé par l'Algérien Aissa Bensaid, qui décernera aux lauréats les prix d'«EL AALFA» d'Or, d'Argent et de Bronze, ainsi que pour le prix spécial du

Jury qui récompensera le film qui se distinguera par sa singularité dans le traitement de son sujet, se démarquant également de toute approche traditionnelle. Douze longs métrages documentaires seront en lice pour le podium, dont, «Red Africa» (Russie-Portugal), d'Alexander Markov, «Death of a City» de João Rosas (Portugal), «La rockeuse du désert» de Sara Nacer (Algérie) et «Derrière la

porte», de Karine de Villers et Mario Brenta (Italie). Onze courts métrages documentaires sélectionnés entreront en compétition, parmi lesquels, «From Ground Zero» de Mohamed Achraf Chabane (Égypte), «Alger la blanche» de Hakim Mohammedi (Algérie). Dans la section des longs métrages documentaires hors compétitions, le film «Lisca Bianca» de Giuseppe Galante sera présenté en

avant première mondiale», selon le Commissaire du «RIFDOC Sidi M'Hamed-Benaouda», Abdelkader Ouadah. Des conférences et des rencontres seront au programme du 3e Festival international «Sidi M'Hamed-Benaouda» du Film-documentaire (RIFDOC) qui rendra hommage au cinéaste, producteur et animateur Djamel Eddine Hazourli.

Avec APS

## Les Journées littéraires de Khenchela réunissent plus de 30 écrivains et poètes

La septième édition des Journées littéraires de Khenchela s'est ouverte mardi à la Maison de la culture Ali-Souaihi en présence de plus de 30 écrivains et poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation, organisée par la Maison de la culture en coordination avec l'association El Kalima pour la culture et l'information d'Alger, réunit des universitaires et des figures de la poésie et de la littérature, dont Abdallah Hammadi, Bouzid Harzallah, Abdelali Mezghiche, Badr Mennani, Naziha Taif, Abdelhamid Khetala et Maâmar Benrahla. Le directeur de wilaya de l'Administration, Omar Djemaï, accompagné du directeur de la Culture et des Arts, Mohamed El Alouani, ont présidé la cérémonie d'ouverture de ces journées placées, cette année, sous le slogan «La littérature est résis-

tance», en solidarité avec les causes justes dans le monde. Le directeur local de la Culture a indiqué que la région des Aurès est «fière et honorée» d'accueillir ces journées, mettant l'accent sur «l'importance de la littérature et de la poésie dans le combat contre le colonialisme et la mise à nu de l'horreur qu'il charrie».

Pour sa part, Samia Merzougui, directrice de la Maison de la culture Ali Souaihi, a déclaré à l'APS que cette manifestation culturelle vise à «mettre en lumière les plus importantes questions littéraires contemporaines» et à «attirer un public d'intellectuels, d'universitaires et de personnes intéressées par le monde de la littérature». Le programme de la manifestation, qui comprend plusieurs interventions axées sur la littérature de résistance, ainsi que des ateliers avec

de jeunes écrivains, sera entrecoupé de lectures poétiques déclamées par les participants qui présenteront leurs dernières œuvres, a-t-elle ajouté.

Selon la responsable, un programme culturel, récréatif et touristique a été établi au profit des participants qui pourront découvrir, à travers des excursions et des visites guidées, les sites archéologiques et historiques les plus importants de la wilaya de Khenchela. De son côté, l'homme de lettres Abdallah Hammadi, a souligné que les journées littéraires de Khenchela sont une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains et poètes venus de plusieurs régions du pays. Il a également indiqué que les thèmes devant être abordés pendant trois jours traiteront de nombreux sujets liés, plus spécifiquement, à la littérature de résistance.

## Aux membres de l'Académie Goncourt

Cela fait 20 ans que je lis systématiquement le roman que vous récompensez, par curiosité et par passion de la littérature. Souvent, j'ai été bousculée, admirative, sceptique devant le choix de l'Académie. Mais je n'ai jamais été aussi consternée et indignée qu'en lisant Houris de Kamel Daoud.

Comme lectrice, je lis les mots du président de l'Académie Philippe Claudel : «Avec Houris, l'Académie Goncourt couronne un livre où le lyrisme dispute au tragique, et qui donne voix aux souffrances liées à une période noire de l'Algérie, celles des femmes en particulier.» De quelles «femmes en particulier» parle-t-on au juste ? Parle-t-on de Nadjet Daoud, la première épouse algérienne de Kamel Daoud qu'il a battue. Pouvez-vous ignorer que Kamel Daoud a été condamné pour violences conjugales en 2019 par le tribunal d'Oran ? La copie du verdict a été dévoilée dans un article du journaliste Jacques-Marie Bourget. (Comme cela ne semble pas suffire, n'hésitez pas à téléphoner au tribunal d'Oran qui vous renseignera.) Parle-t-on de Saada Arbane, jeune femme victime du terrorisme qui accuse Kamel Daoud d'avoir violé son intimité ? Saada Arbane a survécu à un égorgement : comme la narratrice de Kamel Daoud, elle fut, enfant, laissée pour morte après le massacre de toute sa famille, et adoptée par une femme courageuse, elle porte une canule pour respirer, a exercé le même métier, vécu dans la même ville, a la même histoire familiale (adoption), le même parcours médical, elle a les mêmes tatouages. Pouvez-vous l'ignorer ? Parle-t-on de Zahia Mentouri,

médecin et ministre de la Santé en Algérie en 1992 ? Héroïne algérienne bien réelle, menacée par les islamistes, Zahia Mentouri s'est battue pour la santé gratuite en Algérie. Décédée en 2022, elle avait interdit à Kamel Daoud d'évoquer l'histoire de Saada Arbane, sa fille adoptive. Sans doute avait-elle pressenti comment Saada Arbane serait instrumentalisée ? Peut-être avait-elle l'intuition que Kamel Daoud, journaliste politique assoiffé de gloire salerait l'histoire de sa fille ? Vous le savez, membres du jury Goncourt, dans sa narration fragmentaire à la première personne, Kamel Daoud ignore l'histoire de la mère de son héroïne. Comme il ignore toutes les réussites personnelles de la vraie Saada Arbane, sans doute ne sont-elles pas conformes «à l'autre chemin de mémoire» qu'il traçait et que vous avez également vanté dans votre communiqué ? Parle-t-on de la seconde épouse algérienne Aicha Dahdou, psychiatre de Saada Arbane, dont Kamel Daoud a pillé le travail, au mépris du secret médical et de la plus élémentaire déontologie ? Parle-t-on de Maître Fatima Benbrahim, avocate de Saada Arbane dont vous ignorez superbement les déclarations depuis plusieurs jours ? Le silence, c'est l'option que l'Académie Goncourt a choisie. Exactement comme Kamel Daoud, qui quelques jours après les déclarations de Saada Arbane, a invoqué devant les étudiants de Sciences Po, «le droit de se taire». Ainsi, nous serons tous préservés de la vérité.» explique-t-il en conclusion de son discours. Bel aveu d'un auteur qui oscille entre le mensonge, le journalisme politique et la falsification.

Quant à la maison d'Édition Gallimard, elle a choisi l'expression «campagnes diffamatoires» pour défendre son auteur. Diffamation, le verdict d'un juge ? Diffamation, la vie de Zahia Mentouri ? Diffamation, la parole doublement volée de Saada Arbane ? Bien sûr, cette femme serait une menteuse instrumentalisée par le pouvoir algérien «dont nul n'ignore la nature» ? Kamel Daoud aurait pris des précautions pour que Saada Arbane ne soit pas reconnue ? Il répète seulement 68 fois le terme «canule» dans son roman. «On ne peut pas effacer ton histoire, elle est écrite sur toi» écrit-il aussi. N'est ce pas votre sentiment en entendant la voix de cette jeune fille bien réelle ? Contrairement à ce j'avais cru, et comme vous l'avez peut-être cru à la lecture de Houris, l'héroïne de Kamel Daoud n'est pas une allégorie. En quelques mots, Saada Arbane a comblé toutes les lacunes du récit de Kamel Daoud et dissipé le brouillard de lyrisme et de sang dans lequel Houris avait noyé son lecteur. Combien de femmes en Algérie ont survécu à un égorgement, ont eu les cordes vocales tranchées ? Et porte une canule respiratoire ? Combien vivent à Oran et ont eu la femme de Kamel Daoud comme psychiatre ? L'attribution du Goncourt mérite bien quelques vérifications et quelques explications ? Vous le savez, dans Houris, la femme algérienne est réduite au statut de victime expiatoire de la folie islamiste.

«L'histoire d'un mouton, je te dis coincé entre un prophète et un couteau, le ciel et l'autel». L'héroïne de Kamel Daoud est réduite à ses blessures, son trou,

«son sourire de monstre», qui désigne sa cicatrice. Dans Houris, les variantes du verbe «égorger» sont citées plus de 100 fois, 88 fois aussi le terme sang, 239 fois le terme voix, 59 fois le terme mouton. Le romancier file la métaphore du sacrifice d'Abraham.

La mère de l'héroïne est «un gros mouton», le bébé que l'héroïne porte est aussi menacé d'égorgement. C'est la version de la vie de Saada Arbane, «celle de la femme mouton» que Kamel Daoud a décidé d'écrire. C'est aussi le récit que l'Académie Goncourt a décidé de consacrer à l'heure du procès Pélicot. Culture du viol à tous les étages. Viol d'une femme offerte à d'autres sans aucun scrupule, viol de la vérité historique, viol d'une conscience pour la gloire littéraire.

Mais n'en déplaise à Kamel Daoud, dans la vraie vie, Saada Arbane est triple médaillée d'or en équitation, elle a géré un salon de coiffure à Oran (qui n'a pas été saccagé par les islamistes comme écrit dans Houris), elle est mariée à un homme qui la soutient, sa mère à défaut d'être l'héroïne d'un roman français a écrit l'histoire de l'Algérie, Saada Arbane est mère aussi, et elle a une voix qu'elle fait légitimement entendre. Car c'est ELLE qui est diffamée dans un livre destiné à être vendu à des centaines de milliers d'exemplaires. Académie Goncourt, réagissez pour l'honneur de la littérature française ! L'immunité dont jouit actuellement Kamel Daoud est infamante pour les femmes, pour les écrivains, et pour les lecteurs. Rien ne peut la justifier.

Par Judith Bouilloc, Autrice

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

## SIDI SAÏD ET MOHAMED MEZIANE PRÉSIDENT UNE RENCONTRE AVEC LES DIRECTEURS DES CHÂÎNES DE TÉLÉVISIONS PRIVÉES ACCRÉDITÉES

Kamel Sidi Saïd et Mohamed Meziane ont présidé, mardi, 3 décembre, une rencontre avec les directeurs des chaînes de télévision privées accréditées, à leur demande.

« A la demande des chaînes de télévision privées accréditées, M. Kamel Sidi Saïd, conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, et M. Mohamed Meziane, ministre de la Communication ont

présidé une rencontre avec les directeurs de ces établissements », indique un communiqué de la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République.

« Cette rencontre a porté sur les mécanismes techniques d'adaptation aux nouvelles dispositions de la loi organique relative à l'information et de la loi sur l'audiovisuel. Les différents points de vue et pré-

occupations ont été soulevés afin d'assurer une transition harmonieuse dans l'application de ces textes de loi », ajoute le communiqué. La rencontre a également vu la participation « de cadres de la Direction générale de la Communication ainsi que des directeurs des institutions et organismes publics dans le domaine de la communication et de l'audiovisuel », selon la même source.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024 // N°962 // PRIX 20 DA

LES DEUX PAYS SOUTIENNENT LES CAUSES JUSTES ET LÉGITIMES

## Attaf salue les « liens solides » entre l'Algérie et la Namibie

**Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a salué, hier, les « liens solides » qu'entretiennent l'Algérie et la Namibie, plaidant pour "le renforcement de la coopération" entre les deux pays afin de "répondre aux aspirations légitimes" des deux peuples.**

"L'Algérie et la Namibie ont toujours entretenu des liens solides tant au niveau bilatéral que multilatéral", a affirmé M. Attaf lors de la cérémonie d'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger. Cité dans une dépêche de l'APS, il a rappelé, à ce titre, que les deux pays ont toujours soutenu ensemble les causes justes et légitimes de justice et de liberté, notamment au Sahara occidental et en Palestine, l'unité politique et l'intégration économique du continent africain et ont plaidé aussi "ensemble et avec force" en faveur d'un nouvel ordre mondial, basé sur les principes de justice, d'équité et d'inclusion. Et de poursuivre : "Nous sommes d'accord sur tout, car nous restons fermes sur les mêmes principes et idéaux qui ont façonné notre identité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur". Il a estimé, dans ce contexte, que l'inauguration de l'ambassade de la Namibie à Alger est "une occasion propice pour célébrer les progrès remarquables réalisés" par les deux pays sur la voie de "la promotion de la gouvernance démocratique et de la prospérité économique", félicitant "chaleureusement" la Namibie pour "le succès retentissant des élections générales qui se sont tenues récemment". "Nous espérons continuer à collaborer avec nos frères et sœurs namibiens pour parvenir à des niveaux plus élevés de coordination politique et de coopération économique, et pour mettre en œuvre nos objectifs communs et nos priorités communes aux niveaux bilatéral et multilatéral. Que notre coopération se renforce de plus en plus pour répondre aux aspirations légitimes de nos peuples et de ceux de notre continent bien-



aimé", a-t-il plaidé. Soutenant que les relations entre les deux pays sont "profondément enracinées dans l'histoire glorieuse" des deux nations, M. Attaf a exprimé, à l'occasion, la fierté de l'Algérie d'avoir accueilli à Alger en 1963 l'un des premiers bureaux de la SWAPO (ancien mouvement indépendantiste namibien) à l'étranger et du fait que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été établies le 21 mars 1990, soit le jour même de la proclamation officielle de l'indépendance de la Namibie. "Nous sommes également

particulièrement fiers du soutien multiforme apporté par l'Algérie à la lutte de la Namibie pour l'indépendance", a-t-il ajouté. De son côté, le ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, M. Peya Mushelenga, a mis en avant le soutien apporté par l'Algérie à la Namibie dans sa lutte pour l'indépendance. "Nous nous souvenons encore du don d'armes au président de la SWAPO de l'époque", a-t-il déclaré lors de la cérémonie, affirmant que ces armes ont été utilisées lors de la toute première bataille de l'Armée

populaire de libération de la Namibie (PLAN) en 1966. Il a rappelé, à ce propos, que le numéro deux de la PLAN, feu Dimo Hamaambo, avait reçu sa formation militaire en Algérie, "suivant les traces des géants Nelson Mandela et Samora Machel". Le chef de la diplomatie namibienne a affirmé, en outre, que son pays est "reconnaissant" de la coopération "significative" dans de nombreux domaines, estimant, toutefois, qu'"il reste encore beaucoup à faire ensemble". Le ministre namibien a souligné, par ailleurs, la "convergence de vues" entre l'Algérie et la Namibie sur la scène internationale, rappelant que les deux pays sont "engagés en faveur de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples soumis à la servitude coloniale", à savoir le Sahara Occidental et la Palestine qui fait face à "un génocide". "L'Afrique et toute les nations progressistes du monde peuvent être fières de cette nation, car depuis l'indépendance, l'Algérie n'a cessé d'apporter son soutien et sa coopération non seulement à la Namibie, mais aussi à de nombreux autres pays de notre continent", a-t-il conclu. **R.N**

BLIDA

## Seize blessés dans un carambolage sur l'autoroute

Le bilan de l'accident de la route, survenu sur l'échangeur de l'autoroute est-ouest en direction d'Oran, dans la commune de Chiffa et daïra de Mouzaia, wilaya de Blida, s'élève à 16 blessés. Les Services de la Protection Civile ont confirmé que les victimes présentaient diverses blessures et avaient été soignées. Elles

ont été évacuées à la fois à la polyclinique de Chiffa et au CHU Frantz Fanon de Blida. Il convient de noter que la protection civile avait annoncé plus tôt que 11 personnes avaient été blessées, dans bilan préliminaire, d'un carambolage entre deux voitures et un bus sur l'autoroute de la Chiffa, en direction d'Oran.

## L'ANP DÉJOUÉ UNE TENTATIVE D'INTRODUCTION DE PLUS DE 19 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Des tentatives d'introduction de plus de 19 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 43 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre, indique un bilan opérationnel du ministère de la Défense nationale (MDN) rendu public hier. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 27 novembre au 3 décembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté 10 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", relève le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 19 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc", ajoute-t-on. Dans le même contexte, les services de sécurité de l'ANP "ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Tlemcen en 2ème Région militaire, 50,212 kilogrammes de Cocaïne, alors que 471858 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté 303 individus et saisi 27 véhicules, 311 groupes électrogènes, 148 marteaux piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "11 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 33600 litres de carburants, ainsi que 59,60 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 545 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 461 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le MDN.

